

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
DE
CLERMONT-FERRAND**

**CCTP
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

LOT N°1 - ELECTRICITE COURANTS FORTS

PLATEAU SAINT-JACQUES

CENTRE DE BIOLOGIE

Objet : PROJETS SUL SP05/SP06/SP09/SP10

Bâtiments A et B 6° étage - Aménagement Hématologie (SP09)

Bâtiments A et B 5° étage - Aménagement PAM virologie (SP05)

Bâtiments A et B 3° étage - Aménagement Cytogénétique (SP10)

Bâtiments A et B 4° étage - Aménagement Bactériologie / Hygiène Hospitalière (SP06)

Bâtiments A et B RdC - Aménagement Hygiène Hospitalière / Cpias (SP06)

N° opération : 7/LABO/17040

DIRECTION DES TRAVAUX
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE
Département GENIE ELECTRIQUE

LOT N°1 ELECTRICITE COURANTS FORTS

NOMENCLATURE

0000	<u>OBJET</u>
1000	<u>DISPOSITIONS GENERALES</u>
1100	<u>LIMITES DE PRESTATIONS</u>
1200	<u>REGLEMENTATION ET CONSIGNES PARTICULIERES</u>
1300	<u>REPERAGE</u>
1400	<u>ALIMENTATION DE CHANTIER</u>
1500	<u>ORIGINE ET CARACTERISTIQUE DE L'INSTALLATION</u>
1600	<u>DEPOSE</u>
1700	<u>DOCUMENTS</u>
2000	<u>COFFRETS - ARMOIRES</u>
2100	<u>DISPOSITIONS GENERALES</u>
2200	<u>SYSTEMES DE RACCORDEMENTS</u>
2300	<u>APPAREILLAGE</u>
3000	<u>CONDUITS - SUPPORTS</u>
3100	<u>DISPOSITIONS GENERALES</u>
3200	<u>DERIVATIONS</u>
3300	<u>GOULOTTES</u>
3400	<u>TUBES</u>
4000	<u>FILS - CABLES</u>
4100	<u>PRESCRIPTIONS GENERALES</u>
4200	<u>NATURE</u>
5000	<u>EQUIPEMENTS</u>
5100	<u>APPAREILS D'ECLAIRAGE</u>
5200	<u>ECLAIRAGE DE SECURITE</u>
5300	<u>COMMANDE ET SIGNALISATION</u>
6000	<u>IMPLANTATION</u>
6100	<u>BATIMENTS A et B NIVEAU 6^{eme} ETAGE - Aménagement Hématologie (SP09)</u>
6200	<u>BATIMENTS A et B NIVEAU 5^{eme} ETAGE - Aménagement PAM Viro (SP05)</u>
6300	<u>BATIMENTS A et B NIVEAU 3^{eme} ETAGE - Aménagement Cytogénétique (SP10)</u>
6400	<u>BATIMENTS A et B NIVEAU 4^{eme} ETAGE - Aménagement Bactériologie et hygiène hospitalière (SP06)</u>
6500	<u>BATIMENTS A et B NIVEAU REZ-DE-CHAUSSEE - Aménagement Hygiène hospitalière / Cpias (SP06)</u>
6600	<u>DIVERS</u>
7000	<u>PSE - BATIMENT B NIVEAUX 3^{eme}, 4^{eme}, 5^{eme} et 6^{eme} ETAGES - Stores intérieurs motorisés circulations</u>
7100	<u>PSE 1 - Alimentations électriques stores intérieurs motorisés côté Est</u>
7200	<u>PSE 2 - Alimentations électriques stores intérieurs motorisés côté Ouest</u>

0000 OBJET

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières, a pour objet de définir les nature, qualité et modalités d'exécution des travaux d'électricité relatifs aux projets SUL SP05/SP06/SP09/SP10 qui consistent en l'aménagement de l'Hématologie (SP09) au 6^e étage, l'aménagement PAM Viro (SP05) au 5^e étage, l'aménagement de la Cytogénétique (SP10) au 3^e étage, l'aménagement de la Bactériologie et de l'Hygiène Hospitalière (SP06) au 4^e étage et l'aménagement de l'Hygiène Hospitalière / Cpias (SP06) au rez-de-chaussée (SP06) des bâtiments A et B du CENTRE DE BIOLOGIE situé sur le site du PLATEAU SAINT-JACQUES du CHU de CLERMONT-FERRAND.

Les offres seront accompagnées d'une décomposition (quantités et PU) du prix global et forfaitaire. Le nombre d'heures de main d'œuvre sera indiqué, par qualification.

Tous les documents remis par les fournisseurs et entrepreneurs devront être rédigés en français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité à une norme ou une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise au maître d'ouvrage.

Cette obligation porte sur toutes les formes de support de documents (papier et informatique) ainsi que sur tous les composants des logiciels fournis ou nécessaires à l'exploitation des informations.

1000 DISPOSITIONS GENERALES**1100 LIMITES DE PRESTATIONS**

Toute remise d'offre sous-entend l'acceptation des conditions de réalisation, d'installation et de fonctionnement du matériel sur le site.

Les entrepreneurs sont réputés avoir effectué toutes les mesures électriques nécessaires, leur permettant de s'assurer de la parfaite adaptation du matériel aux conditions du site.

Dans la mesure où ceux-ci ne risquent pas de perturber le service, ils pourront procéder à tous les enregistrements et contrôles qu'ils jugeront utiles.

Les prix comprennent la fourniture, la pose et tous les accessoires et sujétions nécessaires à la parfaite finition des ouvrages tels que définis au C.C.T.P. ou à défaut dans les normes, règlements et règles de l'art en vigueur.

Le présent descriptif est remis à l'entreprise dans le but de décrire le plus complètement les ouvrages à réaliser, mais n'a pas de caractère limitatif.

Les cotes figurant sur les plans sont données à titre indicatif. L'entrepreneur devra vérifier sur place leur validité et les possibilités d'installation de son matériel.

L'entrepreneur est tenu, de par l'obligation de résultat à laquelle il s'engage en remettant son offre, à une réalisation complète de ses ouvrages tant sur le plan fonctionnel qu'esthétique. Entre autre il devra :

- La mise à disposition de son personnel des abris, vestiaires, lieux de repas, points d'eau et installations sanitaires exigés par le code du travail. Ces équipements seront installés et raccordés aux emplacements désignés par le maître d'œuvre.
- Les frais inhérents à l'élaboration et à l'application d'un plan de prévention ou à l'intervention d'un coordonnateur de sécurité mandaté par le maître d'ouvrage.
- Les frais découlant des procédures particulières imposées par les règlements pour les travaux sur certains matériaux contenant des produits nocifs pour la santé des travailleurs ou du public.

- La fourniture à son personnel des Equipements de Protection Individuels (EPI) nécessaires.
- La fourniture et la mise en œuvre de tous les accessoires et équipements annexes non explicitement cités, mais nécessaires à la finition des ouvrages.
- La mise en œuvre du matériel nécessaire à son intervention (élévateur, perforateur, appareils de mesure, matériel de tirage, échafaudage, système de manutention, renforts et balisages pour l'acheminement et le stockage de son matériel, etc.)
- La confection des supports, scellements et fixations (Pistolets à scellement strictement interdits).
- La protection des parties métalliques par application d'une couche antirouille et de deux couches de finition dans le cas d'installations intérieures.
- La protection des parties métalliques par galvanisation à chaud dans le cas d'installations extérieures; la boulonnerie utilisée étant de même nature et les parties endommagées au montage faisant l'objet d'une réparation ponctuelle à l'aide de produits adaptés.
- Les percements nécessaires au passage de ses installations. Avant toute intervention, l'entrepreneur sera tenu de demander le repérage des canalisations encastrées auprès des Services Techniques du C.H.U.. Les réparations des canalisations dont l'existence aura été signalée, seront intégralement à la charge de l'entrepreneur responsable des dommages.
- Le rebouchage au ciment ou au plâtre fort (suivant nature du support) des saignées et trous dus aux travaux de dépose, de fixation, de passage de conduits, etc.
- La protection de ses ouvrages lors de l'intervention d'autres corps d'état contre les chocs, poussières, peintures, projections, etc.
- La protection des personnes contre les dangers des courants électriques, le balisage des zones de travail, les écrans, protections, MALT et en CC nécessaires suivant prescriptions norme NF C 18-510.
- Le maintien d'un état de propreté du chantier compatible avec les règles d'hygiène hospitalière et le nettoyage de ses ouvrages en fin de chantier.
- Les mises à la terre et liaisons équipotentielle de l'ensemble des masses métalliques et canalisations.
- Si nécessaire, le déplacement du mobilier courant.

1200 REGLEMENTATION ET CONSIGNES PARTICULIERES

1210 REGLEMENTATION

Tous les matériels mis en œuvre et les prestations exécutées devront satisfaire aux dispositions des directives européennes et à leur transposition en droit français.

Pour ce faire, l'ensemble des normes figurant au dernier catalogue AFNOR disponible, ainsi que tous les textes réglementaires parus au Journal Officiel sont applicables.

En particulier :

- Les décrets 2010-1016, 2010-1017, 2010-1018 et 2010-1118 ainsi que leurs arrêtés d'application.
- Le règlement de sécurité contre l'incendie dans les E.R.P.
- Le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 (R111-18 à R111-19-24 du Code de la Construction et de l'Habitation) et l'arrêté du 21 Mars 2007, portant approbation des dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements existants recevant du public et des installations existantes ouvertes au public.
- La norme NF C 15-100 et ses additifs.

Tous les matériels devront porter les marques nationales de conformité aux normes françaises les concernant ainsi que le marquage CE. L'entrepreneur devra s'assurer de la disponibilité des procès-verbaux d'essais certifiés auprès de constructeurs.

Toute mise en conformité ultérieure sur site sera intégralement à la charge de l'entrepreneur, aussi bien pour ses propres prestations que celles touchant indirectement les autres lots.

L'établissement est classé ERP de type U 5^{ème} catégorie.

1220 VISITE DES LIEUX

Obligatoirement, avant de remettre leurs offres, les entrepreneurs devront effectuer une visite des lieux afin de prévoir et de tenir compte des divers aléas et sujétions pouvant être rencontrés en cours de chantier. Pour ce faire, ils devront prendre contact avec les Services Techniques du C.H.U. et obtenir leur accord quant aux date et heure de visite.

1230 SUIVI DE TRAVAUX

L'entreprise interviendra conformément au planning d'exécution en coordination avec les autres corps d'état ou lorsque l'avancement du chantier rendra son intervention nécessaire.

L'entrepreneur ou une personne ayant compétence pour le représenter et prendre toute décision, sera tenu d'assister aux rendez-vous de chantier, réunions de coordination, réunions liées à la sécurité du chantier et à toutes réunions exceptionnelles demandées par le Maître d'œuvre.

Si nécessaire, il pourra être exigé préalablement à certaines phases de travaux, une note précisant les moyens en personnel et en matériel mis en œuvre, ainsi que les dispositions destinées à assurer la protection des biens et des personnes.

1240 DESIGNATION DES PERSONNELS

Avant ouverture des travaux, l'entrepreneur remettra au Maître d'œuvre la liste des personnes intervenant pour son compte, en indiquant, si ce sont des personnes étrangères à son entreprise, le type de contrat les liant.

Conformément aux prescriptions de la norme NF C 18-510, pour toute intervention dans l'environnement, au voisinage ou sur les réseaux électriques, l'entrepreneur devra préciser la qualité, le niveau d'habilitation avec mention de la personne ayant délivré le titre d'habilitation ainsi que le nom de l'employeur exact et la période de validité du document.

Le niveau d'habilitation devra correspondre à la qualification exigée par la nature des interventions confiées au personnel. Il ne saurait être inférieur à :

- Pour le personnel d'encadrement présent sur le chantier :

en BTA : BC - B2V - BR
en HTA : HC - H2V

- Pour le personnel d'exécution :

en BTA : BR-B2V
en HTA : H2V

En aggravation des mesures prévues par la réglementation, dans le cas de travaux au voisinage ou sur des pièces nues sous tension, l'entrepreneur devra assurer la présence simultanée de deux intervenants. Le second chargé d'assurer la sécurité du premier devra disposer des matériels nécessaires : perche à corps et protections individuelles.

1250 SECURITE - PERMIS DE FEU

Les entreprises sont tenues à l'application du décret 92-158 du 20 Février 1992 relatif aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure, ainsi qu'aux décrets en fixant les modalités d'application. Les coûts induits par ses mesures sont intégralement à la charge de l'entrepreneur et inclus dans les prix unitaires figurant dans son offre.

Avant d'entreprendre toute intervention sur site, le responsable de l'entreprise devra s'assurer que toutes les dispositions prévues dans le plan de prévention seront bien respectées par son personnel.

Aucun dépôt de matériel ou matériaux ne sera admis dans les circulations.

Tout stockage de produits inflammables est formellement interdit. L'entrepreneur se limitera à laisser en dépôt sur le chantier uniquement la quantité de produits nécessaire au travail de la journée. S'il le juge utile, il devra prévoir un stockage extérieur aux bâtiments à un emplacement désigné par les Services Techniques du C.H.U.

En fin de journée, seules de petites quantités de produits inflammables pourront rester sur le chantier, à condition d'être regroupées dans un réceptacle de 1m x 1m avec dispositif d'extinction automatique. Celui-ci sera mis gracieusement à disposition de l'entrepreneur par les Services Techniques du C.H.U. dans les limites de sa disponibilité.

L'entrepreneur devra répondre sans délais à toutes injonctions de sécurité que pourraient lui adresser les Services Techniques du C.H.U..

Avant tous travaux nécessitant l'emploi de "points chauds" (chalumeaux, arc électriques, pistolets à air chaud, etc.), l'entrepreneur devra obligatoirement solliciter et obtenir un permis de feu auprès des Services Techniques du C.H.U. et se conformer à toute instruction particulière.

En cours de chantier, il sera responsable de la stricte application, par ses employés ou ses sous-traitants éventuels, des consignes de sécurité édictées par le C.H.U..

1260 MANOEUVRES ET COUPURES

Les arrêts et mises en service des installations et équipements seront exclusivement exécutés par le personnel du C.H.U., seul habilité à y procéder.

Lorsqu'il sera nécessaire de prévoir une coupure de fluide, l'entrepreneur devra en faire la demande auprès des Services Techniques du C.H.U. au moins 15 jours ouvrables à l'avance.

Le fonctionnement des matériels dont la mise en place ou le raccordement nécessite une coupure, sera vérifié sous tension nominale par l'entrepreneur avant que soit fixée une date de coupure, et ce dans le cadre des délais contractuels sans préjudice pour les pénalités prévues en cas de retard d'exécution.

1270 CHOIX DES MATERIAUX ET ECHANTILLONS

Le choix des appareils, produits, coloris, etc., est exclusivement réservé au Maître d'œuvre.

L'entrepreneur sera tenu de lui fournir en temps opportun des échantillons, afin de lui permettre d'arrêter son choix.

L'entrepreneur sera tenu de modifier, déposer ou remplacer tous les ouvrages ou parties d'ouvrages qui n'auront pas reçu l'agrément du Maître d'œuvre.

Les produits ou équipements dénommés ou référencés dans les présents documents, le sont par nécessité d'étude et de définition de prestations. Ils pourront être remplacés par tous produits ou équipements similaires de qualité et de fonctionnalité égale ou supérieure, après accord des Services Techniques du C.H.U..

1280 ESSAIS ET MESURES

Indépendamment de la mission éventuellement confiée par le Maître d'œuvre à un organisme de contrôle agréé, l'entrepreneur devra *la vérification avant mise en service* telle que définie au chapitre 61 de la partie 6 de la norme NF C 15 100.

La fourniture et la mise en œuvre du matériel nécessaire sont à la charge de l'entrepreneur, ainsi que toutes prestations annexes. Entre autres : démontages et remontages, bancs de charge, liaisons provisoires, main d'œuvre etc..

1290 PERMANENCE DE LA SECURITE

Durant toutes les phases d'exécution, l'entreprise est responsable 24h/24 7j/7 des incidents, pannes ou risques pour le public ou le personnel qui seraient imputables aux prestations qu'elle a exécutées ou qui sont en cours d'exécution.

En conséquence, pendant toute la durée des travaux, en cas de nécessité, le CHU devra pouvoir joindre immédiatement 24h/24 et 7j/7 une personne qualifiée ayant une parfaite connaissance du chantier. Celle-ci devra être à même de prendre les dispositions nécessaires au rétablissement de l'alimentation normale ou pour faire cesser tout danger résultant des prestations de l'entreprise.

1300 REPERAGE

Tout le matériel et appareillage seront repérés de façon durable et homogène avec les plans et schémas. Dans le cas de l'extension d'une installation existante, celui-ci respectera la logique qui a prévalu lors de la conception initiale.

Ceci sera réalisé à l'aide d'étiquettes gravées fixées par des rivets plastique.

Seront systématiquement identifiés et repérés :

- Les organes de manœuvre, protection, commandes et signalisation
- Les points de raccordement, dérivation et alimentation
- Les armoires, boîtes de dérivations, etc.
- Les câbles à chaque point de raccordement par un collier muni d'un porte étiquette
- Les prises de courant, interrupteurs et alimentations autres que standard (PC onduleur - commandes d'un appareil particulier - etc.)
- Les éléments présentant un risque particulier (câbles HT - alimentation de secours - commandes de sécurité - etc.)

Les couleurs employées seront :

- le **blanc sur noir** pour tous des **circuits standards**
- le **blanc sur rouge** en aval des **onduleurs**
- le **blanc sur vert** pour l'**éclairage de secours**
- le **noir sur jaune** pour toutes les **consignes et les avertissements** (« câble HT » - « accès réservé aux personnes habilitées » - etc.)

Si nécessaire le repérage des câbles sera reporté sur le chemin de câbles ou conduit.

La position des organes cachés dans les faux plafonds ou autres vides de construction, sera rappelée de façon visible par un triangle "homme foudroyé" adhésif à la charge de l'électricien.

1400 ALIMENTATION ET ECLAIRAGE DE CHANTIER

Eclairage de chantier :

En plus de l'éclairage provisoire à mettre en œuvre dans les circulations décrit dans le présent CCTP, et lorsque cela s'avèrera nécessaire, l'entreprise prévoira la mise en place d'un éclairage de chantier dans les zones concernées par les travaux de dépose de l'éclairage existant.

Alimentations de chantier :

Celles-ci devront permettre l'utilisation de l'outillage électroportatif et des systèmes de filtration d'air, dans l'ensemble du chantier. Il sera prévu un nombre de coffrets suffisant pour desservir l'ensemble du chantier à l'aide de prolongateurs de 10 m de longueur maximum.

Le maintien en bon état de ces installations, leurs déplacements en fonction des différentes phases et leurs exploitations en aval des points de raccordement désignés par les Services Techniques du C.H.U., sont à la charge de l'entrepreneur titulaire du lot électricité.

En cas de manquement pouvant mettre en danger les personnes ou les biens, le C.H.U. est en droit de supprimer l'installation de chantier sans préavis ni compensation d'aucune sorte.

Chaque alimentation de chantier sera constituée des éléments suivants :

Protection amont : Disjoncteur magnétothermique muni d'un bloc différentiel 300 mA sélectif.

Liaisons protection amont Câble double isolation
 / coffrets :

Coffret de Chantier : Coffret IP 447 avec protection différentielle 30 mA par circuit, dispositif de coupure d'urgence, équipé au minimum de :

- | | |
|---|-------------------|
| - 1 circuit PC outillage divers : | 3 prises 2P+T 16A |
| - 1 circuit caisson filtration poussières : | 1 prise 2P+T 16A |
| - 1 circuit caisson filtration : | 1 prise 4x20 A |

1500 ORIGINE ET CARACTERISTIQUE DE L'INSTALLATION

ALIMENTATIONS NORMALES :

SOURCE :	Armoire d'étage ou coffret labo « Normal » Prioritaire de la zone et de l'étage concernés
REGIME DU NEUTRE :	Schéma TN
TENSION :	3x400V + N + T

SOURCE :	Armoire d'étage ou coffret labo « Normal » Non Prioritaire de la zone et de l'étage concernés
REGIME DU NEUTRE :	Schéma TN
TENSION :	3x400V + N + T

ALIMENTATION ONDULEE :

SOURCE :	Armoire d'étage ou coffret labo « Ondulé » de la zone et de l'étage concernés
REGIME DU NEUTRE :	Schéma TN
TENSION :	3x400V + N + T

1600 DEPOSE

Dans l'ensemble de la zone concernée par le chantier, les matériels non réutilisés seront déposés et isolés jusqu'au dernier point d'alimentation conservé, y compris dans les vides de construction et faux plafonds :

- Les câbles et fils
- Les conduits, goulottes, chemins de câbles, etc.
- Les boîtiers d'encastrement et supports divers

Les câblages des installations à déposer, non conformes au décret du 23/05/2024 applicable aux ERP faisant l'objet d'une autorisation de travaux et aux IGH pour les types de câbles à mettre en œuvre, devront être totalement déposés. Ils ne pourront, en aucun cas, être réutilisés pour la nouvelle distribution.

Le matériel jugé récupérable par le C.H.U. sera transporté par l'entrepreneur, après nettoyage, au point de stockage qui lui sera désigné.

L'ensemble des trous laissés libre par la dépose sera rebouché (Passage des tubes, câbles, conduits - anciens boîtiers d'encastrement - emplacement des supports - etc.).

L'enlèvement et l'élimination des déblais et matériels jugés non récupérables par le C.H.U. sera à la charge de l'entrepreneur dans le respect des règlements propres à leur nature. Il prendra toutes les mesures utiles destinées à éviter les nuisances lors de leur évacuation.

1700 DOCUMENTS

Les plans et schémas de principe remis dans le cadre de la consultation des entreprises, ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécution et de plans des ouvrages exécutés. Ils ne sont remis que pour expliciter le descriptif.

L'entreprise devra en vérifier la conformité aux normes et le dimensionnement des éléments avant la remise de son offre. Elle ne pourra prétexter une représentation partielle pour justifier une exécution non conforme ou incomplète.

Avant ouverture du chantier l'entreprise soumettra au Maître d'œuvre les plans, schémas et détails nécessaires à l'exécution du chantier. Après remise à jour et compléments éventuels, ceux-ci pourront servir de base au dossier des ouvrages exécutés.

Au moment de la visite de l'organisme de contrôle mandaté par le Maître d'œuvre, l'entrepreneur devra tenir à disposition sur le chantier tous les plans, schémas, notes de calcul et documents nécessaires à la vérification des installations. Tout retard ou frais supplémentaires imputables à l'entrepreneur lors du contrôle sera intégralement à sa charge et le montant retenu sur le prix de ses prestations.

A la date de réception ou à défaut à la date de fin de réalisation des travaux, l'entreprise devra la fourniture des calques et de 4 tirages, dont 1 à laisser sur place dans les armoires, de tous les plans et schémas, y compris ceux dont elle ne doit que la mise à jour. Dans le cas de documents informatiques, l'exemplaire calque sera remplacé par une édition papier supplémentaire.

1710 CONSTITUTION DOSSIER

Les nouveaux documents seront créés par l'entreprise en DAO sous AUTOCAD 2015. Les fichiers informatiques seront remis au C.H.U. qui en deviendra propriétaire. Les critères d'organisation et de numérotation respecteront ceux en vigueur au C.H.U. Les nomenclatures seront rédigées sous WORD 2010 ou EXCEL 2010.

Tous les fichiers informatiques (nouveaux documents et mises à jour) seront remis sur support DVD-RW (CD réinscriptibles).

Le dossier des ouvrages exécutés sera constitué des :

- schémas
- plans d'implantation
- dossiers techniques

1720 SCHEMAS

Ceux-ci seront réalisés à l'aide des symboles normalisés sur un cadre type du C.H.U.. Ils seront constitués d'une liasse comprenant pour chaque armoire :

- une nomenclature indiquée des folios avec leur objet
- le schéma unifilaire (ou multifilaire) des circuits puissance
- le schéma multifilaire des circuits de c^{de}
- un plan de bornier
- un plan de tôlerie et d'implantation de l'appareillage
- une nomenclature du matériel et repères utilisés
- un carnet de câbles avec identification des tenants, aboutissants, liaisons ainsi que les caractéristiques des liaisons

Les informations suivantes devront systématiquement figurer sur tous les schémas :

- l'identification des sources
- l'identification des alimentations et départs
- les caractéristiques du câblage et des canalisations (nature, longueur, mode de pose, coef.)
- les caractéristiques de tout l'appareillage avec les réglages
- les caractéristiques électriques amont et aval de l'installation (régime du neutre - tensions - puissances disponibles / installées - Id - Icc - chutes de tension)

Les schémas d'armoires seront accompagnés des notes de calcul comportant :

- les références et agrément du logiciel utilisé
- les hypothèses de départ et caractéristiques amont
- la détermination des protections
- la détermination des câbles
- les caractéristiques aval

Toutes les notes de calcul seront réalisées à l'aide du logiciel Elec Calc (ex TR-CIEL). L'ensemble des éléments de l'installation seront renseignés en parfaite cohérence avec les plans et schémas du DOE. Les fichiers seront remis libres de droits au CHU avec les éditions.

1730 PLANS

Ils consisteront en plans d'implantation à l'échelle 1/50^{ème} comportant uniquement les indications propres au lot électricité, avec entre autre :

- Une nomenclature de la symbolisation utilisée
- Les armoires
- Les cheminements des conduits et câbles
- L'appareillage, les boîtes de dérivations, les alimentations et équipements divers avec les numéros de circuits en rapport avec les schémas.
- Le repérage sur le plan de chaque élément de l'installation par l'identification de sa source et du numéro de circuit correspondant (les canalisations, tableaux, armoires et gros équipements seront identifiés sur place en concordance avec les documents)

1740 DOSSIER TECHNIQUE

Il sera remis un dossier technique comprenant :

- Une nomenclature des matériels mis en œuvre avec marque, type, fournisseur / SAV, principales caractéristiques
- un tableau quantitatif à double entrée type de matériel / situation (par bâtiment et niveau suivant le découpage effectué dans le cadre du repérage géographique)

Par matériel:

- la description technique
- la note de calcul avec les hypothèses de détermination et critère de choix
- les caractéristiques électriques
- la notice d'installation
- la notice de fonctionnement et d'exploitation
- la notice d'entretien avec si nécessaire la nomenclature des pièces détachées

En plus des exemplaires papier, tous ces documents seront remis sous forme de fichiers informatiques aux formats WORD 2010, EXCEL 2010 ou Acrobat Reader (ce dernier uniquement pour les notices).

1750 MISE A JOUR

Dans le cas d'installations existantes, le dossier des ouvrages exécutés consistera pour tout ou partie, en la mise à jour des documents existants. Dans le cas de documents DAO existants, la mise à jour des fichiers est à la charge de l'entreprise en respectant les critères d'organisation d'origine.

Schémas :

Les compléments seront réalisés de façon homogène avec l'existant, en particulier pour le système de repérage et d'identification des circuits, bornes et fils. Si nécessaire, les documents seront complétés, voir refaits pour correspondre aux spécifications des documents à créer. Dans le cas de documents comprenant plusieurs folios, l'ensemble de ceux-ci sera réédité à chaque mise à jour et pour tous les exemplaires remis.

Plans :

La mise à jour de la représentation des locaux est à la charge de l'électricien au même titre que la représentation des éléments propres à son lot.

1760 DOCUMENTS CONCERNES

L'entreprise doit la création ou la mise à jour des documents suivants :

Plans :

- Plan réseaux extérieurs courants forts secteur 11	1.14.11.00.00.14.11	(mise à jour)
- LABO Eclairage extérieur des abords EFS Vestiaires Labo	1.14.11.00.10.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. B Rez-de-chaussée - Implantation électrique	1.14.11.01.10.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. B Rez-de-chaussée - Implantation électrique	1.14.11.01.10.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. A Rez-de-chaussée - Implantation électrique	1.14.11.03.10.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. B 3 ^{ème} étage - Implantation électrique	1.14.11.01.13.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. A 3 ^{ème} étage - Implantation électrique	1.14.11.03.13.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. B 4 ^{ème} étage - Implantation électrique	1.14.11.01.14.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. A 4 ^{ème} étage - Implantation électrique	1.14.11.03.14.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. B 5 ^{ème} étage - Implantation électrique	1.14.11.01.15.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. A 5 ^{ème} étage - Implantation électrique	1.14.11.03.15.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. B 6 ^{ème} étage - Implantation électrique	1.14.11.01.16.01.14	(mise à jour)
- LABO bât. A 6 ^{ème} étage - Implantation électrique	1.14.11.03.16.01.14	(mise à jour)

Schémas :

- Synoptique de distribution bâtiments A et B	1.14.11.01.00.01.00	(mise à jour)
- LABO bât. B Sous-sol - TGBT-B-ON	1.14.11.01.09.03.01	(mise à jour)
- LABO bât. B Sous-sol - Armoire auxiliaires N°1 TGBT-P	1.14.11.01.09.08.01	(mise à jour)
- LABO bât. B RdC - Armoire B0.1-P, NP et ON	1.14.11.01.10.02.01	(mise à jour)
- LABO bât. B RdC - Coffrets labo L0.0-P, NP et ON	1.14.11.01.10.04.01	(mise à jour)
- LABO bât. B RdC - Appel infirmières boxes de prélèvements	1.14.11.01.10.10.00	(à supprimer)
- LABO bât. A RdC - Armoire A0.1-P, NP et ON	1.14.11.03.10.02.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 3 ^{ème} étage - Armoire B3.1-P, NP et ON	1.14.11.01.13.02.00	(mise à jour)
- LABO bât. B 3 ^{ème} étage - Armoire B3.2-P, NP et ON	1.14.11.01.13.03.00	(mise à jour)
- LABO bât. B 3 ^{ème} étage - Coffrets labo L3.1-P, NP et ON	1.14.11.01.13.05.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 3 ^{ème} étage - Coffrets labo L3.2-P, NP et ON	1.14.11.01.13.06.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 3 ^{ème} étage - Coffrets labo L3.3-P, NP et ON	1.14.11.01.13.07.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 3 ^{ème} étage - Coffrets labo L3.1'-P, NP et ON	1.14.11.01.13.11.00	(mise à jour)
- LABO bât. B 3 ^{ème} étage - Coffrets labo L3.6-P, NP et ON	1.14.11.01.13.12.00	(mise à jour)
- LABO bât. B 3 ^{ème} étage - Coffrets labo L3.7-P, NP et ON	1.14.11.01.13.12.00	(à créer)
- LABO bât. A 3 ^{ème} étage - Armoire A3.1-P, NP et ON	1.14.11.03.13.02.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 4 ^{ème} étage - Châssis B4.1-P, NP et ON	1.14.11.01.14.02.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 4 ^{ème} étage - Coffrets labo L4.0-P, NP et ON	1.14.11.01.14.03.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 4 ^{ème} étage - Coffrets labo L4.1-P, NP et ON	1.14.11.01.14.04.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 4 ^{ème} étage - Coffrets labo L4.2-P, NP et ON	1.14.11.01.14.05.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 4 ^{ème} étage - Coffrets labo L4.3-P, NP et ON	1.14.11.01.14.06.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 4 ^{ème} étage - Coffrets labo L4.4-P, NP et ON	1.14.11.01.14.07.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 4 ^{ème} étage - Coffrets labo L4.5-P, NP et ON	1.14.11.01.14.08.01	(mise à jour)
- LABO bât. A 4 ^{ème} étage - Armoire A4.1-P, NP et ON	1.14.11.03.14.02.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 5 ^{ème} étage - Châssis B5.1-P, NP et ON	1.14.11.01.15.02.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 5 ^{ème} étage - Châssis B5.2-P, NP et ON	1.14.11.01.15.03.00	(mise à jour)
- LABO bât. B 5 ^{ème} étage - Coffrets labo L5.0-P, NP et ON	1.14.11.01.15.04.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 5 ^{ème} étage - Coffrets labo L5.1-P, NP et ON	1.14.11.01.15.05.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 5 ^{ème} étage - Coffrets labo L5.2-P, NP et ON	1.14.11.01.15.06.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 5 ^{ème} étage - Coffrets labo L5.3-P, NP et ON	1.14.11.01.15.07.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 5 ^{ème} étage - Coffrets labo L5.4-P, NP et ON	1.14.11.01.15.08.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 5 ^{ème} étage - Coffrets labo L5.5-P, NP et ON	1.14.11.01.15.09.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 5 ^{ème} étage - Coffrets labo L5.7-P, NP et ON	1.14.11.01.15.11.00	(mise à jour)
- LABO bât. A 5 ^{ème} étage - Châssis A5.1-P, NP et ON	1.14.11.03.15.02.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 6 ^{ème} étage - Châssis B6.1-P, NP et ON	1.14.11.01.16.02.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 6 ^{ème} étage - Coffrets labo L6.0-P, NP et ON	1.14.11.01.16.03.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 6 ^{ème} étage - Coffrets labo L6.1-P, NP et ON	1.14.11.01.16.04.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 6 ^{ème} étage - Coffrets labo L6.2-P, NP et ON	1.14.11.01.16.05.01	(mise à jour)
- LABO bât. B 6 ^{ème} étage - Coffrets labo L6.3-P, NP et ON	1.14.11.01.16.06.01	(mise à jour)
- LABO bât. A 6 ^{ème} étage - Châssis A6.1-P, NP et ON	1.14.11.03.16.02.01	(mise à jour)

1770 SYNTHESE D'EXECUTION

Prestations à prévoir au présent lot suivant les indications décrites dans le CCTP lot 00 commun à tous les lots.

2000 COFFRETS - ARMOIRES

2100 DISPOSITIONS GENERALES

Les enveloppes des coffrets à rajouter en extension des coffrets labo existants devront être de même profondeur, de même largeur et de conception identique à ceux existants, mais sans plastrons et avec appareillage monté sur châssis intérieur indépendant. Ils devront être dimensionnés pour recevoir au minimum une rangée complète d'appareillage supplémentaire en réserve.

Les systèmes de raccordement seront dimensionnés pour recevoir un nombre d'équipements supplémentaires de 30 %, en plus d'éventuels équipements disponibles prévus à l'origine avec un minimum de 4 départs complets.

Extérieurement elles porteront une affiche de sécurité "Pièces nues sous tension - Accès réservé aux électriciens habilités".

Intérieurement, elles seront munies d'une pochette rigide destinée à recevoir les plans et schémas et d'une étiquette gravée par alimentation indiquant :

- la nature du circuit
- le schéma de mise à la terre
- les tensions Ph/N et Ph/Ph
- le courant de court-circuit lcc3 (ou à défaut lcc2)

Elles seront équipées d'une commande de coupure générale assurant également la fonction de coupure d'urgence. Ce dispositif sera clairement identifié et devra permettre la coupure en charge de tous les conducteurs actifs et assurer également la fonction sectionnement avec possibilité de cadenassage en position ouverte.

Les portes seront équipées de systèmes de fermeture à clef de variure 2433A.

Dès qu'ils comporteront plusieurs brins, les fils et câbles seront raccordés par l'intermédiaire de cosses ou embouts sertis adaptés à leur nature et à leur section. Le serrage direct des âmes multibrins ne sera toléré que pour les sections inférieures ou égales à 10² et dans des cages où la vis n'agit pas directement sur les brins.

Dans le cas de liaisons directes entre un jeu de barres et les bornes amont des protections, il sera exclusivement fait usage de câbles souples double isolement, renforcés et de section au moins identique à celle du câble situé en aval de la protection.

En aval des organes de coupure généraux, le raccordement des protections secondaires se fera par l'intermédiaire d'un bornier du type BORNIERS ETAGE A VIS. L'équilibrage de l'installation sera réalisé à ce niveau.

Le câblage sera réalisé en fils souples HO7VK passés sous goulottes plastique. Les couleurs de fils utilisées seront les suivantes : Neutre : bleu Phases : brun - noir - rouge

De plus l'extrémité de chaque fil sera repérée par une bague isolante (N - L1 - L2 - L3 suivi du repère de circuit)

Les câbles des différents circuits issus des armoires seront raccordés par des BORNES A VIS SURMOULEES, à raison d'un câble par borne, y compris pour les conducteurs de protection et départs en parallèles.

Les départs devront rester accessibles sous tension aux fiches d'un appareil de mesure et être raccordés par l'intermédiaire de boucles permettant le passage de pinces ampèremétriques ou de recherche de défaut.

La pénétration des câbles dans les enveloppes se fera par une plaque démontable. La découpe de passage des câbles sera protégée par un profilé souple.

Tout le matériel et l'appareillage utilisé dans les armoires et coffrets devra assurer un IP 2X mini (portes ouvertes). Si nécessaire des caches bornes et écrans complémentaires seront installés.

La nature et la disposition des matériels devront permettre le contrôle par thermographie infrarouge de tous les composants après ouverture de la porte principale, sans avoir à procéder au retrait de capot ou écran opaque.

Les ensembles câblés (châssis - armoires) feront l'objet d'un contrôle qualité portant notamment sur :

- La provenance des différents composants et leur conformité aux normes françaises
- La mise en œuvre des équipements dans le respect des préconisations des constructeurs
- Le processus de vérification de tous les serrages

2200 SYSTEMES DE RACCORDEMENTS

BORNIERS ETAGES A VIS

Répartiteur sur support étagé isolant, raccordement sur barreau pré percé à vis adapté à la section et à la nature des conducteurs, capot isolant transparent, un seul conducteur par cage

BORNES A VIS SURMOULEES

Bornes unipolaires surmoulées, raccordement par vis

BORNES DE JONCTION

Bornes de jonction unipolaire, raccordement par vis, support, écran et capot isolant, possibilité de montage d'une barrette de jonction pour mise en parallèle de plusieurs bornes, type II Entrelec ou similaire.

2300 APPAREILLAGE

Dans tous les cas il devra pouvoir supporter les courants de court-circuit à son point d'installation et être adapté à la tension et à la charge qui le sollicite. Si ces éléments ne figurent pas dans les documents remis, l'entrepreneur devra les calculer à partir des relevés effectués sur place et fournir les notes de calcul correspondantes.

Les disjoncteurs, interrupteurs et sectionneurs devront assurer la fonction sectionnement (marquage obligatoire en face avant par symbole normalisé $\perp$). Les accessoires nécessaires à leur condamnation en position ouvert seront fournis :

- matériel modulaire : 1 pour 4 appareils, avec un mini de 4 et un maxi de 12 par châssis ou armoire et par type de matériel
- matériel en boîtier moulé : 1 par appareil avec un maxi de 4 par châssis ou armoire et par type de matériel

Les dispositifs de raccordement seront systématiquement équipés de cache-bornes.

La protection terminale des circuits "prises de courant" sera exclusivement réalisée à l'aide de disjoncteurs différentiels haute sensibilité (30 mA, à défaut d'indication particulière).

Le matériel sera choisi de façon à garantir la sélectivité des protections contre les surintensités et contre les courants de défaut.

DISJONCTEURS MODULAIRES

En l'absence d'indications particulières, ils seront munis de déclencheurs "courbe C".

BLOCS DIFFERENTIELS POUR DISJONCTEURS MODULAIRES

Ils seront de type :

- A : déclenchement assuré pour des courants différentiels alternatifs sinusoïdaux et des courants différentiels continus pulsés (matériels monophasés susceptibles de produire des courants de défaut à composante continue)

Afin de limiter les risques de déclenchements indésirables dus aux perturbations électromagnétiques, ils seront à immunité renforcée (marquage obligatoire Hpi ou Asi ou AsiE selon les constructeurs)

INTERRUPTEURS MODULAIRES

A défaut d'indication particulière, leur calibre sera identique au courant nominal de la protection placée en amont. Coupure apparente, service AC 22, tenue 2 KA-1s.

INTERRUPTEURS EN BOITIERS MOULES

Caractéristiques identiques aux disjoncteurs en boîtiers moulés sans déclencheur, munis de cache-bornes. A défaut d'indication particulière leur calibre sera identique au courant nominal de la protection placée en amont.

CONTACTEURS

Ils seront déterminés suivant les normes CEI 947 et NF C 63 110 pour une catégorie d'emploi AC3 et une coordination de type 2 avec la protection placée en amont.

3000 CONDUITS - SUPPORTS

3100 DISPOSITIONS GENERALES

Les traversées individuelles des parois coupe-feu, des recoupements et faux plafonds seront obturées à l'aide d'un tampon de plâtre. Il en sera de même pour les suspentes et supports divers.

Chaque fois que plusieurs câbles chemineront ensemble, il sera fait usage de produits intumescents en sachets pouvant être retirés et remis en place facilement lors des modifications.

Les conduits et supports seront dimensionnés afin que les conducteurs puissent être disposés en une seule nappe et en réservant 30% de place disponible.

La distribution principale sera réalisée en faux plafond, sur chemins de câbles existants ou à créer.

La distribution terminale sera, quant à elle, réalisée sous conduits encastrés, ou, en cas d'impossibilité ou de spécification particulière, sous goulottes compartimentées.

3200 DERIVATIONS

Les dérivations seront réalisées dans des boîtes de dérivation fixées aux chemins de câbles, aux goulottes ou encastrées suivant la nature des conduits. Dans tous les cas elles devront rester apparentes ou leur emplacement repéré et facilement accessible.

Les jonctions se feront sur des bornes moulées à vis; les extrémités des conducteurs étant repérées suivant les prescriptions figurant au chapitre FILS ET CABLES.

Le raccordement des conducteurs sera réalisé par des dispositifs n'autorisant qu'un fils par cage ou des borniers dont le pontage est assuré par des peignes. La capacité des cages sera adaptée à la section des conducteurs. Le matériel assurera un IP 2 vis à vis des risques de contact direct.

Les appareils susceptibles d'être démontés et non desservis par un circuit spécifique (luminaires, etc...) seront raccordés par des barrettes de connexion à broches placées dans la boîte de raccordement de l'appareil.

Si nécessaire, le repiquage des autres conducteurs du circuit sera réalisé en amont sur un système de jonction indépendant répondant aux prescriptions concernant les dérivations. Le démontage de l'appareil devra toujours être possible sans déconnexion des fils.

3300 CHEMINS DE CABLES

CHEMINS DE CABLES EN FILS D'ACIER

Chemins de câbles constitués de dalles en fils d'acier soudés Ø 5mm mini, bords de sécurité soudés en T, traités par électrozingage après fabrication. Tous les accessoires utilisés seront exclusivement de même fabrication que les dalles.

Les espaces entre supports en console ou suspentes seront déterminés suivant les données des constructeurs en fonction des charges, sans qu'ils puissent excéder 1,5 m.

Les espaces apparents en dehors des vides de construction et des faux plafonds seront systématiquement munis de couvercles fixés par des clips appropriés.

3400 GOULOTTES

GOULOTTES D'APPAREILLAGE PVC BLANC

Conformes aux normes NF C 68 102 et NF C 68 104 et munies de la marque NF-USE. Elles seront de **dimensions 130x50 minimum y compris les descentes**, systématiquement compartimentées pour permettre également le passage de câbles (jusqu'à 9 câbles) courants faibles ou informatique.

Indice de protection : IP 4x IK 7

Réaction au feu Classement M : M1

Indice I : I2

Fil incandescent : 960°

Dispositif de retenue des câbles en position ouverte

Les dérivations, coudes, aboutage et extrémités seront réalisés exclusivement à l'aide d'accessoires préfabriqués.

Dans le cas du montage d'appareillage sur la goulotte, celui-ci sera isolé du compartiment câbles par un boîtier spécifique ou à défaut présentera un IP2X par rapport au compartiment de cheminement des câbles.

Elles seront fixées au moyen de vis et chevilles adaptées au support. Le maintien par collage seul n'est pas admis.

COLONNES DE DISTRIBUTION 2 COMPARTIMENTS EN ALUMINIUM

Colonne de distribution 2 faces 2 couvercles 2 compartiments, avec corps et couvercles en aluminium, permettant de recevoir de l'appareillage type Mosaïc 45 de Legrand ou similaire et comprenant :

- deux embases de fixation et capots de protection associés
- Un cadre de recouvrement au passage du faux plafond
- Une perche télescopique avec système de blocage et compensation mobile

- En plus de ceux nécessaires pour les prises électriques (PCN, PCON), les adaptateurs, plaques et supports permettant la fixation des prises informatiques de 2 modules 45x45 (à raison de 6 prises par poste de travail), si non clipsage direct des prises sur la colonne

POTEAUX TECHNIQUES 2 COMPARTIMENTS EN ALUMINIUM

Poteaux équipés de 2 compartiments (1 compartiment courant fort et 1 compartiment courant faible) et de 2 couvercles latéraux permettant de recevoir de l'appareillage type Mosaïc 45 de Legrand ou similaire.

Les 2 compartiments devront être de la même dimension.

Corps et couvercles en aluminium anodisé.

Equippé d'une perche télescopique avec système de blocage et compensation mobile.

Ils comporteront également pied et collerette plafond de finition.

De manière homogène l'ensemble des poteaux installés seront identiques et de même dimensions.

Ils seront dimensionnés de manière à présenter une réserve minimum de 30% de place disponible.

Les poteaux techniques repérés « Poteau Technique PT » sur les plans projet devront permettre l'installation d'un boîtier « interrupteur sectionneur de proximité » tel que représentée sur la photo N°1 ci-dessous :

Exemples de poteaux techniques à installer :

Photo N°1



Photo N°2



L'implantation définitive des poteaux techniques ainsi que des terminaux issus de ceux-ci devra faire l'objet d'une validation conjointe avec le fournisseur de la chaîne.

3500 TUBES

Tubes isolés cintrables : ICTA suivant EN 50086-2-2 09/95

La mise en œuvre sera réalisée en fonction de la nature des conduits et de celle de leur support.

4000 FILS - CABLES

4100 PRESCRIPTIONS GENERALES

Conformément au décret du 23/05/2024 applicable aux ERP faisant l'objet d'une autorisation de travaux et aux IGH, la distribution sera exclusivement réalisée en câbles de type FR-N1 X6G3, FR-N1 X1G1 ou H07Z1-U/R/K/F (Niveau Euroclasse). En aucun cas, les câblages existants des installations à déposer ne devront être réutilisés.

Chaque extrémité sera munie d'un repérage comportant :

- la nature du conducteur (Ph1, Ph2, Ph3, N, T, etc.)
- le circuit dont est issu le câble

5000 EQUIPEMENTS

5100 APPAREILS D'ECLAIRAGE

Les appareils ainsi que tous leurs composants devront comporter la marque NF-USE.

Si nécessaire, le repiquage des autres conducteurs du circuit sera réalisé en amont sur un système de jonction indépendant répondant aux prescriptions concernant les dérivations. Le démontage de l'appareil devra toujours

être possible sans déconnexion des fils. Lors de l'enlèvement d'un connecteur, toutes les pièces devront rester inaccessibles au toucher (IP 2 mini).

TYPE D'APPAREILS

ENCASTRE LED CARRE 4200 lms PMMA (à recouvrement microprismatique PW) type ENC1 :

Appareil d'éclairage à LED carré de type encastré de dimensions 596 x 596 mm, hauteur 22 mm, avec driver externe (dimmable DALI dans le cas de variation), pour montage dans faux plafond à ossature apparente de module 600 x 600, classe 2, IP20 (IP40 par le dessous) - IK02, réaction au feu 650°C, corps en profilé d'aluminium extrudé blanc, avec système optique composé d'une vasque en PMMA très efficace à microprismatique PW, effet anti-éblouissement, pour une répartition intensive des intensités lumineuses, conseillé pour les écrans informatiques selon la norme EN 12464-1, UGR<19, type ARIMOFIT M73 PW19 42-840 ET ou ETDD (dans le cas de variation) de marque TRILUX ou similaire.

Le système LED aura les caractéristiques suivantes :

- . Flux lumineux du luminaire 4200 lms
- . Puissance raccordée 31W
- . Efficacité lumineuse 135 lm/W
- . Température de couleur 4000°K
- . Indice de rendu des couleurs supérieur à 80
- . Durée de vie des LED : 100 000 heures L80 - 50 000 heures L90.

Les potentiomètres tournants DALI seront de type LMS DALI POTI de marque TRILUX ou similaire. Dans tous les cas, ils devront impérativement être ceux préconisés par le constructeur du luminaire.

ENCASTRE LED CARRE 4700 lms à diffuseur microprismatique type ENC2 :

Dalle LED carré de type encastré de dimensions 595 x 595 mm, hauteur 59,5 mm, avec driver multi-puissance 2300/4700lms (dimmable DALI dans le cas de variation), pour montage dans faux plafond à ossature apparente de module 600 x 600, classe 2, IP20 (IP54 par le dessous) - IK03, réaction au feu 650°C, corps blanc, avec système optique composé d'un diffuseur microprismatique, faible éblouissement, certifié ENEC, garantie constructeur 5 ans, type QUANTUM 600 IP54 multi-puissance 4700lm 840 MP ou QUANTUM 600 IP54 4700lm 840 DALI (dans le cas de variation) de marque SYLVANIA ou similaire.

Le système LED aura les caractéristiques suivantes :

- . Flux lumineux du luminaire 4700 lms
- . Puissance raccordée 26 W
- . Efficacité lumineuse 181 lm/W
- . Température de couleur 4000°K
- . Indice de rendu des couleurs supérieur à 80
- . Durée de vie des LED : 95 000 heures L80B20

Les boutons potentiomètres tournants DALI seront de type LMS DALI POTI de marque TRILUX ou similaire. Dans tous les cas, l'entreprise devra impérativement s'assurer qu'ils sont compatibles avec les luminaires installés.

PLAFONNIER LED CARRE 4200 lms à diffuseur microprismatique type PLAF1 :

Appareil d'éclairage LED de type plafonnier de dimensions 607 x 607 mm, hauteur 42 mm, classe 1 - IP20 - IK02 - cadre en profilé d'aluminium blanc et corps de montage en tôle d'acier blanc, avec optique composée d'une vasque en PMMA très efficace à microprismatique, à répartition intensives des intensités lumineuses. Compatible avec les écrans informatiques selon EN 12464-1, UGR<19, type ARIMOFIT G2 D PW19 42-840 ET ou ETDD (dans le cas de variation) de marque TRILUX ou similaire.

Le système LED aura les caractéristiques suivantes :

- . Flux lumineux du luminaire 4200 lm
- . Puissance raccordée 26W
- . Efficacité lumineuse 162 lm/W
- . Température de couleur 4000°K
- . Indice de rendu des couleurs supérieur à 80
- . Durée de vie des LED : 100 000 heures L80 - 50 000 heures L90

Les boutons potentiomètres tournants DALI seront de type LMS DALI POTI de marque TRILUX ou similaire. Dans tous les cas, l'entreprise devra impérativement s'assurer qu'ils sont compatibles avec les luminaires installés.

PLAFONNIER LED CARRE 4700 lms à diffuseur microprismatique type PLAF2 :

Ils seront constitués d'une dalle LED carré de type encastré de dimensions 595 x 595 mm, hauteur 59,5 mm, avec driver multi-puissance 2300/4700lms (dimmable DALI dans le cas de variation), classe 2, IP20 (IP54 par le dessous) - IK03, réaction au feu 650°C, corps blanc, avec système optique composé d'un diffuseur microprismatique, faible éblouissement, certifié ENEC, garantie constructeur 5 ans, type QUANTUM 600 IP54 multi-puissance 4700lm 840 MP ou QUANTUM 600 IP54 4700lm 840 DALI (dans le cas de variation) de marque SYLVANIA ou similaire, associée à un cadre pour montage saillie de dimensions 600 x 600 x 70 mm.

Le système LED aura les caractéristiques suivantes :

- . Flux lumineux du luminaire 4700 lms
- . Puissance raccordée 26 W
- . Efficacité lumineuse 181 lm/W
- . Température de couleur 4000°K
- . Indice de rendu des couleurs supérieur à 80
- . Durée de vie des LED : 95 000 heures L80B20

Les boutons potentiomètres tournants DALI seront de type LMS DALI POTI de marque TRILUX ou similaire. Dans tous les cas, l'entreprise devra impérativement s'assurer qu'ils sont compatibles avec les luminaires installés.

SPOT ENCASTRE LED 1700 lms réflecteur Grand Brillant type SP1 :

Downlight encastré LED compact rond (diamètre 175mm, profondeur d'encastrement 50mm), avec driver, classe 2 - IP20 (IP44 par le dessous) - IK07, réaction au feu 850°C, corps de refroidissement en fonte d'aluminium, cadre d'encastrement au plafond blanc, réflecteur luminisé multi facette spéculaire et lentille en polycarbonate faisceaux médium basse luminance - LED en retrait, UGR<19 pour un grand confort lumineux, certifié ENEC, garantie constructeur 5 ans, type INSAVER G2 UGR19 175 13W 1700lm 840 de marque SYLVANIA ou similaire.

Le module LED du luminaire aura les caractéristiques suivantes :

- . Flux lumineux du luminaire 1700 lms
- . Puissance raccordée 13W
- . Efficacité lumineuse 131 lm/W
- . Température de couleur 4000°K
- . Indice de rendu des couleurs supérieur à 80
- . Durée de vie des LED : 90 000 heures L80B20

ETANCHE ET LED 3900 lms :

Plafonnier étanche LED, IP 66 mini - IK08, réaction au feu 850°C, constitué d'un corps de couleur gris en polycarbonate et d'un diffuseur en polycarbonate avec structure de prismes à l'intérieur, driver intégré. Montage par crampons de fixation en acier inoxydable joints. De hauteur 91mm, de dimensions 1257 x 102 mm type OLEVEONF 15 B 4000-840 ET PC de marque TRILUX ou similaire

Le système LED aura les caractéristiques suivantes :

- . Flux lumineux du luminaire 3900 lm
- . Puissance raccordée 28W
- . Efficacité lumineuse 139lm/W
- . Température de couleur 4000°K
- . Indice de rendu des couleurs supérieur à 80
- . Durée de vie des LED : L80 = 50 000 heures

APPLIQUES LED LAVABO :

Réglette LED étanche classe 2, réflecteur aluminium, corps en aluminium laqué blanc et vasque en polycarbonate, IP44 - IK07, pour lampe T8 LED de 9W-650lm 4000K, durée de vie 30000 heures, driver intégré, sans interrupteur, type ONDINE LED de marque ARIC ou similaire

HUBLOTS ETANCHE LED 2950lms :

Appareil rond anti-vandale LED diam 350mm et épaisseur 105mm, caisson et diffuseur en polycarbonate, IP66 IK10 cl II, réaction au feu 650°C, garantie constructeur 5 ans, type START SURFACE IP66 Multipow 24W 2950lm 840 blanc de marque SYLVANIA ou similaire, équipé d'un système LED de multi-puissance en flux de 900 à 2950lms, 7-24W, efficacité lumineuse jusqu'à 133lm/W, durée de vie 100000 heures (L80 B50), température de couleur 4000K, IRC supérieur à 80. En cas de montage en applique, ils seront équipés d'une casquette blanche.

5200 ECLAIRAGE DE SECURITE

Les blocs devront être agréés NF AEAS et seront conformes aux normes NFC 71 820, NFC 71-800 pour les blocs d'évacuation et NFC 71-801 pour les blocs d'ambiance.

Leur alimentation devra systématiquement être reprise en aval de la protection desservant le circuit d'éclairage normal de la pièce concernée.

Tous les blocs autonomes utilisés seront intégralement à LED, de haute qualité environnementale, débrochables montés sur platine, équipés d'une batterie haute température, d'une durée de vie de 10 ans et présenteront un IP mini 41 et IK 07. Ils devront impérativement être de même marque que ceux existants dans la zone ou le service concerné par les travaux pour des raisons de compatibilité avec le bloc de télécommande universel, et éventuellement le système de supervision adressable, qui sont déjà en place.

Si nécessaire, suivant leurs emplacements (pose de type plafonnier par exemple), ils seront équipés d'un kit éclairage par la tranche pour que les étiquettes de signalisation soient parfaitement visibles.

Les blocs feront l'objet d'une garantie constructeur totale de 4 ans sur l'ensemble du bloc, suivie d'une garantie dégressive de 6 ans sur la batterie.

La reprise et le recyclage du bloc (y compris la batterie) en fin de vie par le constructeur sont compris dans le prix initial du bloc.

BLOCS AUTONOMES A TECHNOLOGIE SATI (Système Automatique de Test Intégré) OU ADRESSABLE :

Bloc avec ligne de télécommande, de technologie SATI, avec possibilité de les utiliser en mode adressable avec un système de supervision, permettant de réaliser en automatique l'ensemble des tests réglementaires obligatoires, résultat des tests mémorisé sur chaque bloc. Ils seront de la série PLANETE 45 de marque LUMINOX pour être compatible avec le bloc de télécommande existant :

- Evacuation à LED 45 lm NP (IP mini 41 - IK 07)
- Evacuation à LED 45 lm NP étanche (IP mini 66 - IK 08)

5300 COMMANDE ET SIGNALISATION

Afin de garantir l'étanchéité à l'air des locaux, les boîtes d'encastrement seront IP40 - IK04. Elles seront de type Batibox™ Energy de marque LEGRAND ou similaire, spécialement conçues pour être hermétiques au passage de l'air par entrées de tubes équipées de membranes souples déformables étanches.

PC, INTER, BP

L'appareillage (mécanismes + plaques) sera de type Antimicrobien, Mosaic de LEGRAND ou similaire. L'appareillage de type étanche sera, quant à lui, de type PLEXO IP55 - IK08 de marque LEGRAND ou similaire.

Il sera uniquement fait usage de matériel dont la fixation sur le cadre ou dans la boîte d'encastrement sera assurée par vis. Les systèmes à griffes sont à proscrire.

Toutes les prises utilisées seront à éclipse et avec contact de terre. Elles seront identifiées par une étiquette comprenant le numéro du circuit et l'armoire dont est issue son alimentation. De plus, l'étiquetage des prises spécifiques sera complété en indiquant leur fonction.

Ces étiquetages devront résister à un nettoyage (décontamination et désinfection) journalier réalisé « au mouillé » avec des produits utilisés en milieu hospitalier (veiller à la compatibilité).

Suivant leurs utilisations, les prises de courant à installer sur le site seront du type :

- PCN « normal » PC M45 de couleur banche sans voyant
- PCON « onduleur » informatique PC M45 à détrompeur de couleur rouge (prévoir la fourniture d'un détrompeur par PC)

DETECTEUR DE MOUVEMENT :

Système optique spécifique pour les circulations horizontales (couloir).

Détecteur maître (Extension de la zone de détection avec détecteur esclave)

Possibilité de dérogation manuelle par bouton poussoir.

Un canal de commutation pour tout type de lampes.

Détecteur télécommandable.

Potentiomètre de réglage sur le corps du détecteur.

Connexions automatiques.

Mise en service immédiate avec pré-réglages usine 500 lux - 10 min.

Alimentation 110-240V AC – 50 /60 Hz.

Angle de détection : Horizontal 360°

Portée : 20m x3m pour un mouvement frontal

IP20 - IK04 - de couleur blanc

Boîtier qualité supérieur, Polycarbonate UV-résistant.

Ils seront de type PD4-M-1C-C-FP de marque B.E.G ou similaire.

INTERRUPTEUR DE PROXIMITE

Dispositif placé à proximité d'un équipement, assurant les fonctions :

- interrupteurs (coupure en charge)
- sectionnement avec possibilité de condamnation par cadenas en position ouvert
- coupure et arrêt d'urgence

Il présentera un IP65 et sera identifié en clair par le nom de l'équipement desservi.

6000 IMPLANTATION

Notes importants :

- L'ensemble des câblages, dérivations, encastréments et cheminements sera réalisé en respectant scrupuleusement les prescriptions indiquées aux chapitres 3000, 4000 et 5000.

- D'autre part, l'attention de l'entreprise est attirée sur le caractère particulier des locaux concernés par les travaux. En conséquence, une attention particulière sera apportée aux finitions (emboîtements, raccords, fixations...) lors de la pose des matériels électriques (goulottes, luminaires, appareillage ...). L'entreprise prévoira notamment de soigner particulièrement les finitions par l'installation de joints silicone (compatibilité avec les produits désinfectants) ou tout autre moyen satisfaisant. L'entreprise devra assurer l'étanchéité au droit des encastresments de chaque appareillage installé.

6100 BATIMENTS A et B NIVEAU 6^{ème} ETAGE - Aménagement Hématologie (SP09)

L'implantation sera réalisée conformément aux plans projet électricité 7/LABO/17040-01-01 et 7/LABO/17040-01-02. Les travaux seront réalisés en plusieurs phases.

Bâtiment B 6^{ème} étage - Circulations 0048, 0049, 0050 et 0051 (ex. circulations 6-B-c1, c2, c3 et c4)

Les faux-plafonds de l'ensemble des circulations du 6^{ème} étage du bâtiment B seront remplacés. Les lames de plafonds existants seront déposées avant le début de travaux de l'étage et le nouveau faux-plafond en dalles 600x600 sera posé une fois les travaux dans les pièces terminés.

Dans cette optique, l'entreprise prévoira la réalisation des prestations suivantes :

*** En début de travaux :**

- Dépose de l'ensemble des luminaires existants et mise en place en remplacement d'un éclairage provisoire au moyen de guirlandes lumineuses de chantier sur tout le linéaire des circulations
- Maintien de l'éclairage de sécurité existant pendant toute la durée des travaux

*** En fin de travaux :**

- Dépose de l'éclairage provisoire et installation de 62 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 en lieu et place des spots existants déposés ci-avant
- Remplacement des blocs de secours existants par 22 BAES LED 45lms SATI

PHASE 1

Bâtiment B 6^{ème} étage - Châssis B6.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général, création du départ suivant, équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :
 - . 1 disj. 4x16A diff. 300mA type A Si Alim. coffret CVC 6^e étage
 - . 1 bornier départs

* Réseau ON « Ondulé »

Pour faire face à l'augmentation de puissance des équipements desservis depuis les différents coffrets labo ci-après dont les alimentations sont issues du châssis B6.1-ON, l'entreprise prévoira la réalisation des travaux suivants :

- Dans le TGBT-B-ON « ondulé » situé au sous-sol du bâtiment B Laboratoires, reprise du réglage du tiroir départ 3-01 existant desservant le châssis B6.1-ON « Ondulé » comme suit :
 - . Thermique : 100A au lieu de 63A actuellement
 - . Magnétique : 1000A au lieu de 630A actuellement
- Depuis le TGBT-B-ON « ondulé », passage et raccordement d'une liaison d'alimentation en câble 5G35² jusqu'au châssis B6.1-ON en remplacement du câble d'alimentation existant à déposer
- Dans le châssis B6.1-ON, remplacement de l'inter général existant par un inter général 4x100A y compris remplacement du câblage vers le répartiteur 4x100A existant conservé situé en aval
- Depuis le répartiteur général ci-dessus, en plus du remplacement des départs desservant les coffrets labo L6.0 à L6.3-ON prévus ci-après, création des départs suivants, équipés chacun d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	Alim. régulation coffret CVC 6 ^e étage
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	Alim. régulation CTA L.T. 7-B-01 7 ^e étage terrasse bât. B
. 1 bornier départs	

Bâtiment B 7^{eme} étage terrasse - Local technique 7-B-01

Au droit de l'armoire CTA existante dans ce local technique situé en terrasse à l'aplomb du bureau extemporané 0001 au 6^{eme} étage, installation de :

- 1 alimentation ondulée « régulation CTA terrasse bâtiment B » en câble 3G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B6.1-ON « Ondulé » existant

Bâtiment B 6^{eme} étage - Circulation 0051 (ex. 6-B-c4)

Au droit de l'armoire électrique CVC prévue au lot CVC, installation de :

- 1 alimentation normal Prioritaire « coffret CVC 6eme étage » en câble 5G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B6.1-P « Prioritaire » existant
- 1 alimentation ondulée « régulation coffret CVC 6eme étage » en câble 3G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B6.1-ON « Ondulé » existant

Bâtiment B 6^{eme} étage - Coffrets labo L6.0-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant ou à créer si réserve insuffisante, création des départs suivants :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 BP1 et 3 PCN 0001
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	4 PCN « 5 » 0010
. 1 bornier départs	

* Réseau ON « Ondulé »

Du fait de l'augmentation de puissance des équipements desservis depuis ce coffret, l'entreprise prévoira la réalisation des travaux suivants :

- Dans le châssis B6.1-ON « Ondulé », remplacement de la protection amont (disj. 4x32A départ Q4ON) par un disj. 4x40A équipé d'un contact signal défaut SD
- Depuis le châssis B6.1-ON « Ondulé », passage d'une liaison d'alimentation en câble 5G10² en remplacement du câble d'alimentation existant à déposer
- Dans le coffret L6.0-ON, remplacement de l'inter général existant par un inter général 4x40A y compris remplacement du répartiteur situé en aval par un répartiteur 4x40A
- Depuis le répartiteur général ci-dessus, réalimentations des départs existants et création des départs suivants :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 BP1 et 2 PCON 0001
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	4 PCON 0003
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCON caméra 0004/0051
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	5 PCON « 4 » 0007
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	4 PCON « 5 » 0007
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCON thermocycleurs « 4 » 0010
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	4 PCON « 4 » 0010
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	4 PCON « 5 » 0010
. 1 bornier départs	

Bâtiment B 6^{ème} étage - Pièce Extemporannée 0006 (ex. 6-B-01)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-01 hormis la PCN « Service » existante qui sera conservée (côté 0001)

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE12 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L6.0-NPPC1 existant
- 1 inter de proximité 4x32A+T (existant à récupérer dans 6-B-38) « Lave-instruments » en câble 5G6² en attente depuis le départ Q118P existant dans le châssis B6.1-P « Prioritaire » (le raccordement du câble sur ce départ et la pose de l'inter de proximité seront réalisés lors du déménagement du lave-instruments existant entre les phases 1 et 2)
- 1 PCN associée au lave-instruments depuis le départ Q12P existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire »
- 1 PCN « Tissue safe » depuis le départ Q14P existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire »
- 1 PCN « hotte chimique » depuis le départ Q12P existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire »
- 1 PCON « Cryostat » depuis le départ Q14ON existant dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- 1 PCON « armoire chimique » depuis le départ Q12ON existant dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- 1 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse macroscopie reprises respectivement depuis les départs Q12P existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q12ON existant dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- 1 PCN « robinet électronique » sous le lave-mains depuis le départ Q12P existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire »

Bâtiment B 6^{eme} étage - Bureau Extemporaneé 0001 (ex. 6-B-01)

(Dépose prévue ci-avant)

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE12 existant
- Côté 0002, 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) et 3 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer sous le plan de travail reprises respectivement depuis les départs Q15P existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q15ON existant dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- Côté 0048, 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON), 3 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse reprises respectivement depuis 2 départs à créer dans les coffrets L6.0-P « Prioritaire » (1 départ) et L6.0-ON « Ondulé » (1 départ)

Bâtiment B 6^{eme} étage - Bureau 0002 (ex. 6-B-02)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-02 hormis la PCN « Service » existante qui sera conservée (côté 0001)

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dé} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE12 existant
- 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) et 1 PCN en plinthe reprises respectivement depuis les départs Q13P existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q13ON existant dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{eme} étage - PCR Digitale 0003 (ex. 6-B-03)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-03 hormis la PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE12 existant
- 5 PCN et 11 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses côté 0006/0002 reprises respectivement depuis les départs Q11P (5PCN) existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q10ON (7PCON) et Q11ON (4PCON) existants dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- 4 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse côté 0005 reprises respectivement depuis le départ Q10P (4PCN) existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Pièce noire 0004 (ex. 6-B-04 et partie de 6-B-05)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-04 (dépose 6-B-05 prévue ci-après)

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE12 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L6.0-NPPC1 existant
- 2 PCON « caméra » (en plafond) et « écran caméra » (ht :1,80m dans 0051) depuis 1 départ à créer dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- 7 PCN et 6 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse reprises respectivement depuis les départs Q7P (7PCN) existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q7ON (6PCON) existant dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Pré PCR 0005 (ex. 6-B-05)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-05 hormis la PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE12 existant
- 2 PCN et 2 PCON pour 1 congélateur -20°C et 1 réfrigérateur et 2 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse côté 0003 reprises respectivement depuis les départs Q8P (4PCN) existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q8ON (4PCON) existant dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- 5 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse côté 0007 reprises respectivement depuis les départs Q9P (5PCN) existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q9ON (4PCON) existant dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Secteur 3 0007 (ex. 6-B-07 et 6-B-06)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-07 et 6-B-06 hormis la PCN « Service » existante côté 6-B-06 qui sera conservée

Installation de :

- 8 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE11 existant
- En « 1 », 5 PCON pour 5 thermocycleurs et 8 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse reprises respectivement depuis les départs Q4P (8PCN) existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q4ON (2PCON thermocycleurs), Q5ON (2PCON thermocycleurs), Q6ON (1PCON thermocycleur) et Q16ON (4PCON) existants dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- En « 2 » et « 3 », 3 PCON pour 1 séquenceur (y compris son PC) et 8 PCN et 8 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, reprises respectivement depuis les départs Q5P (4PCN) et Q6P (4PCN) existants dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q17ON (3PCON séquenceur) et Q18ON (8PCON) existants dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- En « 4 », 5 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, reprises respectivement depuis le départ Q16P (5PCN) existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- En « 5 », 3 PCN et 3 PCON pour 2 congélateurs -20°C et 1 réfrigérateur et 1 PCN et 1 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (à hauteur de paillasse) reprises respectivement depuis le départ Q17P (4PCN) existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Secteur 2 0010 (ex. 6-B-09 et 6-B-10)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-09 et 6-B-10

Installation de :

- 8 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE11 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L6.0-NPPC1 existant
- En « 1 », 1 PCN « Bain-Marie » et 7 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse reprises respectivement depuis les départs Q1P (1PCN Bain-Marie) et Q2P (7PCN) existants dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q1ON (5PCON) existant dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- En « 2 » et « 3 », 12 PCN et 10 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, reprises respectivement depuis les départs Q3P (7PCN) et Q18P (5PCN) existants dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et Q2ON (6PCON) et Q3ON (4PCON) existants dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- En « 4 », 2 PCON pour 2 thermocycleurs et 5 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, reprises respectivement depuis le départ Q19P (5PCN) existant dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et 2 départs à créer dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »
- En « 5 », 3 PCN et 3 PCON pour 2 congélateurs -20°C et 1 réfrigérateur et 1 PCN et 1 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (à hauteur de paillasse) reprises respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L6.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.0-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Coffrets labo L6.3-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Faute de place dans le coffret existant, l'entreprise prévoira la création d'1 coffret « extension » L6.3-P « Prioritaire » (de profondeur et conception identiques à celui existant, mais sans plastrons) qui comprendra :
 - . 1 répartiteur repris en aval de l'inter général remplacé ci-avant
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 8 PCN 0035
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 5 PCN 0035
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 3 PCN 0035
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCN centrifugeuse 0034
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCN centrifugeuse 0034
 - . 1 bornier départs

* Réseau ON « Ondulé »

Du fait de l'augmentation de puissance des équipements desservis depuis ce coffret, l'entreprise prévoira la réalisation des travaux suivants :

- Dans le châssis B6.1-ON « Ondulé », remplacement de la protection amont (disj. 2x32A départ Q7ON) par un disj. 4x40A équipé d'un contact signal défaut SD
- Depuis le châssis B6.1-ON « Ondulé », passage d'une liaison d'alimentation en câble 5G10² en remplacement du câble d'alimentation existant à déposer
- Dans le coffret L6.3-ON, remplacement de l'inter général existant par un inter général 4x40A y compris remplacement du répartiteur situé en aval par un répartiteur 4x40A

- De plus, faute de place dans le coffret existant, l'entreprise prévoira la création d'1 coffret « extension » L6.3-ON « Ondulé » (de profondeur et conception identiques à celui existant, mais sans plastrons) qui comprendra :
 - . 1 répartiteur repris en aval de l'inter général remplacé ci-avant
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 4 PCON 0035
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 5 PCON 0035
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 3 PCON 0035
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 3 BP1 et 2 PCON 0034
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON étuve 0034
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON étuve 0034
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON étuve 0034
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCON bain marie 0034
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 6^{ème} étage - Zone PRA Anapath 0040 (ex. 6-B-40)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-40 hormis la PCN « Service » existante qui sera conservée (côté 0040)

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE13 existant
- 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) et 2 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse reprises respectivement depuis les départs Q1P existant dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et Q1ON existant dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »
- 1 PCN depuis le départ Q1P existant dans le coffret L6.3-P « Prioritaire »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Secrétariat 0039 (ex. 6-B-39 et partie de 6-B-40)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-39

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE13 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L6.3-NPPC1 existant
- 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe reprises respectivement depuis les départs Q2P existant dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et Q2ON existant dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Bureau ING Hémato 0028 (ex. partie de 6-B-38)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-38

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE13 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L6.3-NPPC1 existant
- 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe reprises respectivement depuis les départs Q2P existant dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et Q2ON existant dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Bureau TL HMO et ONH 0030 (ex. partie de 6-B-38)

(Dépose prévue ci-avant)

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dé} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE13 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L6.3-NPPC1 existant
- 4 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe reprises respectivement depuis les départs Q3P (2BP1) et Q4P (2BP1) existants dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et Q3ON (2BP1) et Q4ON (2BP1) existants dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Bureau étudiants et internes 0038 (ex. partie de 6-B-38)

(Dépose prévue ci-avant)

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE13 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L6.3-NPPC1 existant
- 16 PCN et 16 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe reprises respectivement depuis les départs Q5P (8PCN) et Q12P (8PCN) existants dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et Q5ON (8PCN) et Q11ON (8PCN) existants dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Secteur 1 0035 (ex. partie de 6-B-38)

(Dépose prévue ci-avant)

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE13 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L6.3-NPPC1 existant
- 8 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse côté 0037 reprises respectivement depuis 2 départs à créer dans les coffrets L6.3-P « Prioritaire » (1 départ) et L6.3-ON « Ondulé » (1 départ)
- 5 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse côté 0038 reprises respectivement depuis 2 départs à créer dans les coffrets L6.3-P « Prioritaire » (1 départ) et L6.3-ON « Ondulé » (1 départ)
- 3 PCN et 3 PCON pour 2 congélateurs -20°C et 1 réfrigérateur sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (à hauteur de paillasse) côté 0038 reprises respectivement depuis 2 départs à créer dans les coffrets L6.3-P « Prioritaire » (1 départ) et L6.3-ON « Ondulé » (1 départ)

Bâtiment B 6^{ème} étage - Pièce numération viabilité aliquotage 0037 (ex. 6-B-37)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-37

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE14 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L6.3-NPPC1 existant
- 7 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse côté 0035 reprises respectivement depuis les départs Q6P existant dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et Q6ON existant dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »
- 1 PCN « machine à glaçons » depuis le départ Q11P existant dans le coffret L6.3-P « Prioritaire »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Sas 0036 (ex. 6-B-36)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-36 hormis la PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dé} par 2 inters VV repris sur le circuit éclairage B6.1-PE14 existant
- 1 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce

Bâtiment B 6^{ème} étage - Pièce de culture cellulaire 0034 (ex. 6-B-34 et 6-B-35)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-34 et 6-B-35 hormis la PCN « Service » existante dans 6-B-35 qui sera conservée

Installation de :

- 8 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE14 existant
- 1 PCN « PSM MB » et 2 PCN et 2 PCON pour 1 congélateur -20°C et 1 réfrigérateur sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (à hauteur de paillasse) côté circulation extérieure 0048, reprises respectivement depuis les départs Q7P existant dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et Q7ON existant dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »
- 2 PCN « PSM MB » et 3 PCON « PSM » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (à hauteur de paillasse) côté 0033 reprises respectivement depuis les départs Q8P (2 PSM MB) existant dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et Q8ON (1 PSM), Q9ON (1 PSM) et Q10ON (1 PSM) existants dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »
- 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) et 7 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse côté 0037 reprises respectivement depuis les départs Q9P (2BP1) et Q10P (7PCN) existants dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »
- 1 PCN et 3 x 2 PCON « étuve » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (à hauteur de paillasse) côté circulation intérieure 0051, reprises respectivement depuis le départ Q8P existant dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et 3 départs (3 étuves) à créer dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »
- 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON), 2 PCN, 2 PCN « centrifugeuse » et 1 PCON « Bain Marie » sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer sur les paillasses centrales alimentées au travers d'une colonne de distribution compartimentée, reprises respectivement depuis 2 départs à créer (2 centrifugeuses) et le départ Q13P existant (1BP1+2PCN) dans le coffret L6.3-P « Prioritaire » et 2 départs à créer dans le coffret L6.3-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Coffrets labo L6.2-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau ON « Ondulé »**

Du fait de l'augmentation de puissance des équipements desservis depuis ce coffret, l'entreprise prévoira la réalisation des travaux suivants :

- Dans le châssis B6.1-ON « Ondulé », remplacement de la protection amont (disj. 2x40A départ Q6ON) par un disj. 4x50A équipé d'un contact signal défaut SD
- Depuis le châssis B6.1-ON « Ondulé », passage d'une liaison d'alimentation en câble 5G16² en remplacement du câble d'alimentation existant à déposer
- Dans le coffret L6.2-ON, remplacement de l'inter général existant par un inter général 4x63A y compris remplacement du répartiteur situé en aval par un répartiteur 4x63A

- De plus, faute de place dans le coffret existant, l'entreprise prévoira la création d'1 coffret « extension » L6.2-ON « ondulé » (de profondeur et conception identiques à celui existant, mais sans plastrons) qui comprendra :

- . 1 répartiteur repris en aval de l'inter général remplacé ci-avant
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON congél. -80°C 0033
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 8 PCON « 5 » 0027
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 6 » 0027
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 8 PCON « 7 » 0027
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 4 PCON « 8 » 0027
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 8 PCON « 9 » 0027
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 10 » cytomètre Fortessa 0027
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 10 » cytomètre Aria 0027
- . 1 bornier départs

Bâtiment B 6^{ème} étage - Local Biothèque 0033 (ex. 6-B-33)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-33 hormis la PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE15 existant
- 6 x 2 PCON « congélateur -80°C » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (à hauteur de pailasse) côté 0027, reprises respectivement depuis les 5 départs Q1ON à Q5ON (5x2PCON congél -80°C) existants et 1 départ à créer (2PCON congél. -80°C) dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »
- 3 PCN et 3 PCON pour « 3 congélateurs -20°C » et 3 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la pailasse côté 0034 reprises respectivement depuis les départs Q1P (3PCN congél. -20°C) et Q2P (3PCN) existants dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et Q6ON (3PCON congél. -20°C) et Q7ON (2PCON) existants dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Local CMF 0027 (ex. 6-B-26 à 6-B-32 et 6-B-46)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-26 à 6-B-32 et 6-B-46 hormis 3 PCN « Service » existantes qui seront conservées

Installation de :

- 8 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) (circuit V1) c^{dés} par 3 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE16 existant
- 11 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) (circuit V2) c^{dés} par 4 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE15 existant
- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) (circuit V3) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE15 existant
- 4 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) (circuit V4) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE16 existant
- 3 PCN « Service » aux entrées côté circulation intérieure 0050 reprises sur le circuit L6.2-NPPC1 existant
- En « 1 », 2 PCN et 2 x 1 PCON « PSM » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la pailasse, reprises respectivement depuis les départs Q3P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et Q8ON (1PCON PSM) et Q9ON (1PCON PSM) existants dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »
- En « 2 », 6 PCN et 6 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer sur les paillasses centrales alimentées au travers d'une colonne de distribution compartimentée, reprises respectivement depuis les départs Q4P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et Q10ON existant dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »
- En « 3 », 2 PCN et 2 PCON pour 2 réfrigérateurs sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (à hauteur de pailasse), reprises respectivement depuis les départs Q3P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et Q11ON existant dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »

- En « 4 », 5 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, reprises respectivement depuis les départs Q5P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et Q12ON existant dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »
- En « 5 », 8 PCN et 8 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, reprises respectivement depuis le départ Q6P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »
- En « 6 », 3 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe sous la paillasse, reprises respectivement depuis le départ Q7P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »
- En « 7 », 6 PCN et 8 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer sur les paillasses centrales alimentées au travers d'une colonne de distribution compartimentée, reprises respectivement depuis le départ Q8P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »
- En « 8 », 4 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, reprises respectivement depuis le départ Q9P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »
- En « 9 », 8 PCN et 8 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, reprises respectivement depuis le départ Q10P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »
- En « 10 », 4 PCN et 2 x 2 PCON « cytomètre Fortessa » et « cytomètre Aria » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (à hauteur de paillasse), reprises respectivement depuis le départ Q11P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire » et 2 départs à créer dans le coffret L6.2-ON « Ondulé »
- 1 PCN « robinet électronique » sous le lave-mains depuis le départ Q11P existant dans le coffret L6.2-P « Prioritaire »

PHASE 2

Bâtiment B 6^{ème} étage - Bureau 1 0041 (ex. 6-B-41)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-41 hormis la PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage B6.1-PE6 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit B6.1-NPPC1 existant
- 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe reprises respectivement depuis les départs Q44P (2BP1) existant dans le châssis B6.1-P « Prioritaire » et Q14ON (2BP1) existant dans le châssis B6.1-ON « Ondulé » qui alimentaient les postes de travail déposés ci-avant dans 6-B-41

Bâtiment B 6^{ème} étage - Bureau 2 0042 (ex. partie de 6-B-41)

(Dépose prévue ci-avant)

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage B6.1-PE6 existant
- 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe reprises respectivement depuis les départs Q45P (2BP1) existant dans le châssis B6.1-P « Prioritaire » et Q15ON (2BP1) existant dans le châssis B6.1-ON « Ondulé » qui alimentaient les postes de travail déposés ci-avant dans 6-B-41

Bâtiment B 6^{eme} étage - Bureau 3 0043 (ex. 6-B-43)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant
- Installation de 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe reprises respectivement depuis les départs Q46P (2BP1) existant dans le châssis B6.1-P « Prioritaire » et Q16ON (2BP1) existant dans le châssis B6.1-ON « Ondulé » qui alimentaient les postes de travail déposés ci-avant dans 6-B-41

Bâtiment B 6^{eme} étage - Bureau 4 0044 (ex. 6-B-44)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant

Bâtiment B 6^{eme} étage - Bureau 5 0017 (ex. 6-B-17)

- Dépose des 5 luminaires existants et installation en remplacement de 4 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant
- Dépose de l'ensemble des PCN et PCON existantes
- Installation de 3 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) dont 2 sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe reprises respectivement depuis les départs Q42P (3BP1) existant dans le châssis B6.1-P « Prioritaire » et Q12ON (3BP1) existant dans le châssis B6.1-ON « Ondulé » qui alimentaient les prises déposées ci-avant dans 6-B-17

Bâtiment B 6^{eme} étage - Bureau 1 0025 (ex. 6-B-25)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant

Bâtiment B 6^{eme} étage - Bureau 2 0024 (ex. 6-B-24)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant

Bâtiment B 6^{eme} étage - Bureau 3 0023 (ex. 6-B-23)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant

Bâtiment B 6^{eme} étage - Bureau 4 0022 (ex. 6-B-22)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par les 2 inters VV existants

Bâtiment B 6^{eme} étage - Bureau 5 0021 (ex. 6-B-21)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par les 2 inters VV existants

Bâtiment B 6^{ème} étage - Bureau 6 0020 (ex. 6-B-20)

- Dépose des 3 luminaires existants et installation en remplacement de 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant
- Déplacement et remplacement de 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) existants sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer

Bâtiment A 6^{ème} étage - Châssis A6.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général existant, création du départ suivant équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 BP1 0010 + 1 BP1 0011
- . 1 bornier départs

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants, équipés chacun d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 BP1 0010 + 1 BP1 0011
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si Alim. régulation CTA/poste de chauffe 7-A-01 7^e étage
terrasse bât. A
- . 1 bornier départs

Bâtiment A 7^{ème} étage terrasse - Local technique 7-A-01

Au droit de l'armoire CTA existante dans ce local technique situé en terrasse à l'aplomb du bureau 0004 au 6^{ème} étage, installation de :

- 1 alimentation ondulée « régulation CTA/poste de chauffe terrasse bâtiment A » en câble 3G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis A6.1-ON « Ondulé » existant

Bâtiment A 6^{ème} étage - Bureau 1 0010 (ex. 6-A-10)

- Dépose de l'installation éclairage existante et installation en remplacement de 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 1 inter SA
- Dépose de 1 PCN existante au droit de la cloison déposée
- Installation de 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) reprises respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis A6.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le châssis A6.1-ON « Ondulé »

Bâtiment A 6^{ème} étage - Bureau 2 0011 (ex. 6-A-11)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-A-11

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage A6.1-PE6 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit A6.1-NPPC1 existant
- 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) reprises respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis A6.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le châssis A6.1-ON « Ondulé »

Bâtiment A 6^{ème} étage - Bureau 3 0001 (ex. 6-A-01)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant
- Déplacement et remplacement de 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) existant sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer et installation de 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) repris sur celui-ci

Bâtiment A 6^{ème} étage - Bureau 4 0004 (ex. 6-A-01)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant

Bâtiment A 6^{ème} étage - Salle de réunion 0005 (ex. 6-A-05)

- Installation de 2 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer reprises respectivement sur les circuits A6.1-PPC1 et A6.1-ONPC1 existants dans la pièce

PHASE 3

Bâtiment B 6^{ème} étage - Coffrets labo L6.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau ON « Ondulé »**

Du fait de l'augmentation de puissance des équipements desservis depuis ce coffret, l'entreprise prévoira la réalisation des travaux suivants :

- Dans le châssis B6.1-ON « Ondulé », remplacement de la protection amont (disj. 2x32A départ Q5ON) par un disj. 4x32A équipé d'un contact signal défaut SD
- Depuis le châssis B6.1-ON « Ondulé », passage d'une liaison d'alimentation en câble 5G10² en remplacement du câble d'alimentation existant à déposer
- Dans le coffret L6.1-ON, remplacement de l'inter général existant par un inter général 4x40A y compris remplacement du répartiteur situé en aval par un répartiteur 4x40A
- Depuis le répartiteur général ci-dessus, réalimentations des départs existants et création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 9 » réfrigérateurs 0012
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCON « 10 » congélateur -20°C 0012
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 6^{ème} étage - Hémostase spé 0018 (ex. 6-B-19, 6-B-18 et 6-B-16)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-19, 6-B-18 et 6-B-16 hormis 2 PCN « Service » existantes qui seront conservées

Installation de :

- 15 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 4 boutons tournants rotatif variateur repris sur les circuits éclairage B6.1-PE9 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée côté circulation intérieure 0050 reprise sur le circuit L6.1-NPPC1 existant
- En « 1 », 7 PCN et 9 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, reprises respectivement depuis les départs Q1P existant dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et Q1ON (5PCON ACL) et Q2ON (4PCON CS2100) existants dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »
- En « 2 », 8 PCN et 11 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer sur les paillasses, reprises respectivement depuis les départs Q2P existant dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et Q3ON (4PCON Horiba) et Q4ON (7PCON) existants dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »
- En « 3 », 3 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe et 1 PCN et 1 PCON pour 1 réfrigérateur (à hauteur de paillasse), reprises respectivement depuis les départs Q3P existant dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et Q5ON existant dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »
- En « 4 », 7 PCN et 13 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer sur les paillasses, reprises respectivement depuis les départs Q4P existant dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et Q6ON (3PCON Sthemo), Q7ON (4PCON) et Q8ON (6PCON) existants dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »
- En « 5 », 6 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, reprises respectivement depuis les départs Q5P existant dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et Q9ON existant dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Bureaux partagés 0047 (ex. 6-B-47)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-47 hormis la PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dé} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B6.1-PE10 existant
- 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) et 2 PCN sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe reprises respectivement depuis les départs Q18P existant dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et Q15ON existant dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Chambre froide 0015 (ex. 6-B-15)

- Installation de 1 PCON vers l'entrée de la chambre froide pour la sonde température, alimentée depuis le départ Q15ON existant dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Hémostase spé 0012 (ex. 6-B-11a, 6-B-11b, 6-B-12, 6-B-13 et 6-B-14)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 6-B-11a, 6-B-11b, 6-B-12, 6-B-13 et 6-B-14 hormis 2 PCN « Service » existantes qui seront conservées

Installation de :

- 12 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 4 boutons tournants rotatif variateur repris sur les circuits éclairage B6.1-PE10 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée côté circulation intérieure 0050 reprise sur le circuit L6.1-NPPC1 existant

- En « 6 », 4 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, reprises respectivement depuis les départs Q6P existant dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et Q10ON existant dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »
- En « 7 », 1 PCN « bain marie » et 12 PCN et 10 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer sur les paillasses centrales alimentées au travers d'une colonne de distribution compartimentée, reprises respectivement depuis les départs Q7P (1PCN bain marie), Q8P (6PCN) et Q9P (6PCN) existants dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et Q11ON (4PCON) et Q12ON (6PCON) existants dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »
- En « 8 », 10 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, reprises respectivement depuis les départs Q10P (5PCN) et Q11P (5PCN) existants dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et Q13ON existant dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »
- En « 9 », 4 PCN et 4 PCON pour 2 congélateurs -20°C et 2 réfrigérateurs sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (à hauteur de paillasse) reprises respectivement depuis les départs Q12P (2PCN congélateurs) et Q13P (2PCN réfrigérateurs) existants dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et Q14ON (2PCON congélateurs) existant et 1 départ à créer (2PCON réfrigérateurs) dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »
- En « 10 », 1 PCN et 1 PCON pour 1 congélateur -20°C et 1 PCN « centrifugeuse » à hauteur de paillasse, reprises respectivement depuis le départ Q14P existant dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »

6200 BÂTIMENTS A et B NIVEAU 5^{ème} ETAGE - Aménagement PAM Viro (SP05)

L'implantation sera réalisée conformément aux plans projet électricité 7/LABO/17040-01-03 et 7/LABO/17040-01-04

Les travaux seront réalisés en plusieurs phases.

Bâtiment B 5^{ème} étage - Châssis B5.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général existant, création du départ suivant équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. Ph/N 32A diff. 30mA type A Si 1 PC 2x32A+T « Alinity » 0034
- . 1 bornier départs

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Depuis le répartiteur général existant, en plus du remplacement du départ desservant le coffret labo L5.0-ON prévus ci-après, création du départ suivant, équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si Alim. centrale détection CO2 0028
- . 1 bornier départs

Bâtiment B 5^{ème} étage - Châssis B5.2-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général, création du départ suivant, équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. 4x16A diff. 300mA type A Si Alim. coffret CVC 5^e étage
- . 1 bornier départs

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Depuis le répartiteur général existant, en plus de l'adjonction du départ desservant le coffret labo L5.5-ON prévu ci-après, création du départ suivant, équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si Alim. régulation coffret CVC 5^e étage
- . 1 bornier départs

Bâtiment B 5^{ème} étage - Circulations 0045, 0046, 0047, 0048, 0027 et 0028 (ex. circulations 5-B-c1, c2, c3, c4, c5 et c6)

Les faux-plafonds de l'ensemble des circulations du 5^{ème} étage du bâtiment B seront remplacés. Les lames de plafonds existants seront déposées avant le début de travaux de l'étage et le nouveau faux-plafond en dalles 600x600 sera posé une fois les travaux dans les pièces terminés.

Dans cette optique, l'entreprise prévoira la réalisation des prestations suivantes :

* En début de travaux :

- Dépose de l'ensemble des luminaires existants et mise en place en remplacement d'un éclairage provisoire au moyen de guirlandes lumineuses de chantier sur tout le linéaire des circulations
- Maintien de l'éclairage de sécurité existant pendant toute la durée des travaux

* En fin de travaux :

- Dépose de l'éclairage provisoire et installation de 62 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 en lieu et place des spots existants déposés ci-avant
- Remplacement des blocs de secours existants par 23 BAES LED 45lms SATI
- Dans le placard technique courants faibles existant dans la circulation 0028, installation d'une alimentation « centrale détection CO2 » en câble 3G1,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B5.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B 5^{ème} étage - Circulation 0027 (ex. 5-B-c5)

Au droit de l'armoire électrique CVC prévue au lot CVC, installation de :

- 1 alimentation normal Prioritaire « coffret CVC 5eme étage » en câble 5G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B5.2-P « Prioritaire » existant
- 1 alimentation ondulée « régulation coffret CVC 5eme étage » en câble 3G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B5.2-ON « Ondulé » existant

PHASE 1.1

Bâtiment B 5^{ème} étage - Coffrets labo L5.7-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

Bâtiment B 5^{ème} étage - Immunofluorescence 0015b (ex. partie de 5-B-15b)

- Dépose de 1 luminaire et 2 PCN (reprises sur le circuit L5.7-PPC9) existants dans 0015 au droit de la création de 0015b

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B5.2-PE4 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L5.7-NPPC1 existant
- 5 PCN et 4 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q9P existant (qui alimentait les 2 PCN déposées ci-avant) dans le coffret L5.7-P « Prioritaire » et le départ Q1ON existant disponible dans le coffret L5.7-ON « Ondulé »

Bâtiment B 5^{ème} étage - Parasitologie 0015 (ex. 5-B-15)

Installation de :

- 2 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (hauteur à définir), alimentées respectivement depuis le départ Q9P existant (qui alimentait les 2 PCN déposées ci-avant) dans le coffret L5.7-P « Prioritaire » et le départ Q1ON existant disponible dans le coffret L5.7-ON « Ondulé »
- 2 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce

PHASE 1.2

Bâtiment A 5^{ème} étage - Rangement 0011 (ex. 5-B-11)

- Remplacement du luminaire existant par 1 luminaire encastré LED carré 4700 lms type ENC2

PHASE 1.3

Bâtiment A 5^{ème} étage - Châssis A5.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants équipés chacun d'un contact « signal défaut SD » (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :
 - . 2 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 5 + 6 PCN 0010
 - . 1 bornier départs

* Réseau ON « Ondulé »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants équipés chacun d'un contact « signal défaut SD » (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :
 - . 2 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 4 + 6 PCON 0010
 - . 1 bornier départs

Bâtiment A 5^{ème} étage - Bureau partagé 0010 (ex. 5-A-10)

- Dépose des 2 luminaires existants et installation en remplacement de 4 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant
- Installation de 11 PCN et 10 PCON sur la goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe en cinturage de la pièce, alimentées respectivement depuis 2 départs à créer dans le châssis A5.1-P « Prioritaire » et 2 départs à créer dans le châssis A5.1-ON « Ondulé »

PHASES 1.3 et 1.5

Bâtiment B 5^{ème} étage - Pièce temporaire tri 0032 (ex. 5-B-32)

Installation de :

- 2 PCN et 2 PCON alimentées respectivement depuis les circuits L5.3-PPC12 et L5.3-ONPC10 existants dans la pièce
- 1 PCN « robinet électronique » sous le lave-mains depuis le circuit L5.3-PPC12 existant dans la pièce
- 1 PCN à hauteur de paillasse reprise sur le circuit L5.3-PPC13 existant dans la pièce

PHASE 1.5

Bâtiment B 5^{ème} étage - Pièces 0035 et 0036 (ex. 5-B-35 et 5-B-36)

- Déconnexion des alimentations électriques desservant les paillasses existantes

PHASE 1.6

Bâtiment B 5^{eme} étage - Coffrets labo L5.0-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :

- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 5 PCN 0001
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 5 PCN 0001
- . 1 bornier départs

*** Réseau ON « Ondulé »**

Du fait de l'augmentation de puissance des équipements desservis depuis ce coffret (aussi bien provisoirement dans 0001 lors de la phase 1.6 ou définitivement dans 0007 lors de la phase 5.1), l'entreprise prévoira la réalisation des travaux suivants :

- Dans le châssis B5.1-ON « Ondulé », remplacement de la protection amont (disj. 2x32A départ Q3ON) par un disj. 4x32A équipé d'un contact signal défaut SD
- Depuis le châssis B5.1-ON « Ondulé », passage d'une liaison d'alimentation en câble 5G10² en remplacement du câble d'alimentation existant à déposer
- Dans le coffret L5.0-ON, remplacement de l'inter général existant par un inter général 4x40A y compris remplacement du répartiteur situé en aval par un répartiteur 4x40A
- Depuis le répartiteur général ci-dessus, réalimentations des départs existants et création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 6 PCON 0001
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 4 PCON 0001
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 5^{eme} étage - Pièce temporaire Extraction 0001 (ex. 5-B-01)

Installation de :

- 1 PCON « PSM » en plinthe reprise sur le circuit L5.0-ONPC7 existant dans la pièce
- 10 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis le circuit L5.0-PPC7 (5PCN) existant dans la pièce et 1 départ à créer dans le coffret L5.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- 4 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- 1 PCN « robinet électronique » sous le lave-mains depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.0-P « Prioritaire »

PHASE 1.7

Bâtiment B 5^{eme} étage - Pièces 0012, 0013 et 0014 (ex. 5-B-12, 5-B-13 et 5-B-14)

- Déconnexion des alimentations électriques desservant les paillasses existantes

PHASE 1.8

Bâtiment B 5^{ème} étage - Automates 0033 (ex. moitié droite de 5-B-33)

- Déconnexion des alimentations électriques desservant les paillasse existantes sur la moitié droite (du plan) de la pièce

PHASE 2.1

Bâtiment B 5^{ème} étage - Coffrets labo L5.5-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	6 PCN « 3a » et « 4 » 0006
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCN «congélateur » et « réfrigérateur » 0006
. 1 bornier départs	

* Réseau ON « Ondulé »

Du fait de l'augmentation de puissance des équipements desservis depuis les coffrets L5.1-ON et L5.5-ON alimentés actuellement depuis le même disjoncteur 2x32A (départ Q2ON) existant dans le châssis B5.2-ON « Ondulé », les alimentations de ces 2 coffrets seront dissociées. Dans cette optique, l'entreprise prévoira la réalisation des travaux suivants :

- Dans le châssis B5.2-ON « Ondulé », création d'un départ 4x32A équipé d'un contact signal défaut SD pour alimenter le coffret L5.5-ON « Ondulé »
- Depuis le châssis B5.2-ON « Ondulé », passage d'une liaison d'alimentation en câble 5G10² pour alimenter le coffret L5.5-ON « Ondulé » en remplacement du câble d'alimentation 3G6² existant à déposer, actuellement repris en colonne sur le coffret L5.1-ON
- Dans le coffret L5.5-ON, remplacement de l'inter général existant par un inter général 4x40A y compris remplacement du répartiteur situé en aval par un répartiteur 4x40A
- De plus, faute de place dans le coffret existant, l'entreprise prévoira la création d'1 coffret « extension » L5.5-ON « ondulé » (de profondeur et conception identiques à celui existant, mais sans plastrons) qui comprendra :

. 1 répartiteur repris en aval de l'inter général remplacé ci-avant	
. 2 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 x 3 PCON « 2a » 0006
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	4 PCON « 5 » 0006
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCON «congélateur » et « réfrigérateur » 0006
. 1 disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si	Alim. interlockage 0003
. 1 bornier départs	

Bâtiment B 5^{ème} étage - Labo PC3 0006 (ex. 5-B-05/06)

Installation de :

- En « **1** », 1 PCON sur la goulotte existante reprise sur le circuit L5.5-ONPC1 existant sur la paillasse
- En « **2a** », 2 x 3 PCON sur la goulotte existante depuis 2 départs à créer dans le coffret L5.5-ON « Ondulé »
- En « **2b** », 2 PCON sur la goulotte existante reprise sur le circuit L5.5-ONPC2 existant sur la paillasse
- En « **3a** » et « **4** », 2 PCN et 4 PCN sur les goulottes existantes depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.5-P « Prioritaire »
- En « **5** », 5 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse, reprises respectivement sur les circuits L5.5-PPC7 et L5.5-ONPC7 existants en remplacement des 2 PCN et 2 PCON existantes à déposer

- En « 5 », 3 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse en reprises respectivement sur le circuit L5.5-PPC7 et 1 départ à créer dans le coffret L5.5-ON « Ondulé »
- En « 5 », 2 PCN et 2 PCON « congélateur » et « réfrigérateur » alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.5-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.5-ON « Ondulé »

Bâtiment B 5^{ème} étage - Sas 0003 (ex. 5-B-03)

- Installation d'1 alimentation ondulée « interlockage sas 0003 » en câble 3G1,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.5-ON « Ondulé »

PHASE 2.2

Bâtiment B 5^{ème} étage - Coffrets labo L5.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant, création du départ suivant :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCN « sorbonne » 0013
 - . 1 bornier départs

* Réseau ON « Ondulé »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 5 PCON « 3 » 0013
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 3 PCON « 4 » 0013
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 4 PCON « 5 » 0013
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 5^{ème} étage - Parasitologie 0013 (ex. 5-B-12, 5-B-13 et 5-B-14)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 5-B-12, 5-B-13 et 5-B-14 hormis 2 PCN « Service » existantes qui seront conservées

Installation de :

- 6 luminaires plafonniers LED carré 4200 lms type PLAF1 dimmable (DALI) c^{dés} par 3 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B5.2-PE5 existant
- En « 1 » et « 6 », 1 PCON « PSM » et 5 PCN et 5 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis les départs Q1P (5PCN) existant dans le coffret L5.1-P « Prioritaire » et Q1ON (1PCN PSM) et Q2ON (5PCN) existants dans le coffret L5.1-ON « Ondulé »
- En « 2 », 1 PCN « Incubateur CFA » et 8 PCN et 7 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q2P (1PCN incubateur CFA) et Q3P (8PCN) existants dans le coffret L5.1-P « Prioritaire » et Q3ON (7PCN) existant dans le coffret L5.1-ON « Ondulé »
- En « 3 », 1 PCN « étuve » et 5 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q5P (1PCN étuve) et Q6P (5PCN) existants dans le coffret L5.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.1-ON « Ondulé »

- En « 4 », 2 PCN et 2 PCON pour 2 « réfrigérateurs » et 1 PCN et 1 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q4P (3PCN) existant dans le coffret L5.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.1-ON « Ondulé »
- En « 5 », 4 PCN et 4 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis les départs Q7P (4PCN) existant dans le coffret L5.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.1-ON « Ondulé »
- En « 5 », 2 x 2 PCN pour 2 « sorbonne » en plinthe alimentées respectivement depuis le départ Q8P (2PCN sorbonne) existant et 1 départ à créer dans le coffret L5.1-P « Prioritaire »

Bâtiment B 5^{ème} étage - Parasitologie 0015 (ex. 5-B-15)

- Côté 0013, Installation de 2 PCN et 2 PCON sur la goulotte d'appareillage 2 compartiments existante, alimentées respectivement depuis le circuit L5.7-PPC12 existant sur la paillasse et le départ Q2ON existant disponible dans le coffret L5.7-ON « Ondulé »

PHASE 2.3

Bâtiment B 5^{ème} étage - Coffrets labo L5.3-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCN «PSM » 0035
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCN «PSM » 0035
. 1 bornier départs	

Bâtiment B 5^{ème} étage - Pièce de tri 0035 (ex. 5-B-35 et 5-B-36)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 5-B-35 et 5-B-36

Installation de :

- 4 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B5.1-PE5 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L5.3-NPPC1 existant
- En « 1 », 2 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q1P existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q1ON existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 2 », 5 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q2P existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q2ON existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 3 », 2 PCN et 1 PCON en plinthe, alimentées respectivement depuis les départs Q1P existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q2ON existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 3 », 2 PCN pour 2 « PSM » en plinthe alimentées respectivement depuis 2 départs à créer dans le coffret L5.3-P « Prioritaire »

PHASE 2.4

Bâtiment B 5^{eme} étage - Coffrets labo L5.3-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

Bâtiment B 5^{eme} étage - Virologie 0034 (ex. 5-B-34 et partie de 5-B-33)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 5-B-34 et dans la partie de 5-B-33 concernée par le recloisonnement de 5-B-34 côté 5-B-33 hormis 2 PCN « Service » existantes qui seront conservées

Installation de :

- 8 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 3 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B5.1-PE5 existant
- 1 PCN « robinet électronique » sous le lave-mains depuis le départ Q3P existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire »
- En « 1 » et « 2 », 7 PCN et 5 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q3P existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q3ON existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 2 », 1 PCON « PSM » depuis le départ Q6ON existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 3 », 3 PCN et 3 PCON « réfrigérateurs » et « congélateur » en plinthe, alimentées respectivement depuis les départs Q4P existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q4ON existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 3 », 1 PCON « sorbonne » en plinthe alimentée depuis le départ Q5ON existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 4 », 2 PCN sur une goulotte d'appareillage 2 compartiments à hauteur de paillasse depuis le départ Q6P existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et 1 PC Hypra 2x32A+T « automate Alinity m » existante récupérée (déposée dans 0031 ci-avant) depuis 1 départ à créer dans le châssis B5.1-P « Prioritaire »

PHASE 2.5

Bâtiment B 5^{eme} étage - Coffrets labo L5.4-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

Bâtiment B 5^{eme} étage - Culture cellulaire 0011 (ex. 5-B-11)

Installation de :

- En « 1 », 2 PCN et 2 PCON sur la goulotte d'appareillage 2 compartiments existante, alimentées respectivement depuis les circuits L5.4-PPC3 et L5.4-ONPC3 existants sur la paillasse
- En « 2 », 2 PCN et 2 PCON « réfrigérateur » et « congélateur » sur goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer, alimentées respectivement depuis les départs Q5P existant disponible dans le coffret L5.4-P « Prioritaire » et Q5ON existant disponible dans le coffret L5.4-ON « Ondulé »

PHASE 3.1

Bâtiment B 5^{ème} étage - Coffrets labo L5.2-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général existant, création du départ suivant :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 4 PCN « 1b » 0031
 - . 1 bornier départs

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 4 PCON « 1b » 0031
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 6 PCON « 2 » 0031
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « étuve » « 4 » 0031
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 5^{ème} étage - Sérologies spécialisées 0031 (ex. 5-B-31)

- Dépose de l'installation éclairage existante dans 5-B-31
- Dépose des installations électriques existantes (Goulottes, prises et alimentations paillasse) sur les cloisons côté 0010, 0011 et 0043 ainsi que sur la paillasse centrale. Les installations électriques existantes sur la cloison vitrée côté 0048 seront conservées.

Installation de :

- 8 luminaires plafonniers LED carré 4200 lms type PLAF1 dimmable (DALI) c^{dés} par 3 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B5.2-PE7 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L5.2-NPPC1 existant
- En « 1a », 6 PCN et 8 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q4P (3PCN) et Q5P (3PCN) existants dans le coffret L5.2-P « Prioritaire » et Q4ON (4PCON) et Q5ON (4PCON) existants dans le coffret L5.2-ON « Ondulé »
- En « 1b », 4 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.2-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.2-ON « Ondulé »
- En « 2 », 6 PCON (à côté des 6 PCN existantes conservées) sur les 2 goulottes verticales existantes, alimentées depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.2-ON « Ondulé »
- En « 3 », 5 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q2P (5PCN) existant dans le coffret L5.2-P « Prioritaire » et Q2ON (5PCON) existant dans le coffret L5.2-ON « Ondulé »
- En « 4 », 2 PCON « étuve » et 6 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q3P (6PCN) existant dans le coffret L5.2-P « Prioritaire » et le départ Q3ON (4PCON) existant et 1 départ à créer dans le coffret L5.2-ON « Ondulé »
- En « 5 », 5 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q1P (5PCN) existant dans le coffret L5.2-P « Prioritaire » et Q1ON (4PCON) existant dans le coffret L5.2-ON « Ondulé »

Bâtiment B 5^{ème} étage - Pièce 0010 (ex. 5-B-10)

- Dépose de l'installation éclairage existante et installation en remplacement de 1 luminaire plafonnier LED carré 4700 lms type PLAF1 c^{dé} par 2 inters VV repris sur le circuit éclairage B5.2-PE7 existant

PHASE 4.1

Bâtiment B 5^{ème} étage - Coffrets labo L5.3-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Faute de place dans le coffret existant, l'entreprise prévoira la création d'1 coffret « extension » L5.3-ON « ondulé » (de profondeur et conception identiques à celui existant, mais sans plastrons), qui comprendra :
 - . 1 répartiteur repris en aval de l'inter général existant
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 3 PCON « 2 » 0032
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCON « sorbonne » « 6 » 0032
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCON « hotte chimique » « 6 » 0032
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 3 PCON « 3 »(1) et « 4 »(2) 0033
 - . 3 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 3 x 1 PCON « automate Begénus » « 5 » 0033
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 5^{ème} étage - Sérologies 0032 (ex. 5-B-32 et partie de 5-B-33)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 5-B-32 et dans la partie de 5-B-33 concernée par le recloisonnement de 5-B-32 côté 5-B-33 hormis 2 PCN « Service » existantes dans 5-B-32 et 5-B-33 qui seront conservées

Installation de :

- 7 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 3 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B5.1-PE6 existant
- En « 1 », 8 PCN et 9 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q12P (8PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q10ON (9PCON) existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 2 », 3 PCN et 3 PCON sur 1 goulotte d'appareillage verticale à créer, alimentées respectivement depuis 1 départ Q17P (3PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 3 », 5 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q13P (5PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q11ON (5PCON) existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 4 », 7 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q11P (7PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q13ON (5PCON) existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 5 » et « 6 », 7 PCN et 5 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses et 1 PCN et 1 PCON encastrées en plinthe sous paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q10P (8PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q12ON (6PCON) existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 6 », 1 PCON « hotte chimique » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments créée ci-avant et 1 PCON « sorbonne » encastrée en plinthe, alimentées respectivement depuis 2 départs à créer dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »

Bâtiment B 5^{ème} étage - Virologie 0033 (ex. 5-B-33)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 5-B-33 concernée par le recloisonnement avec 5-B-32

Installation de :

- 8 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B5.1-PE6 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L5.3-NPPC1 existant
- En « 1 », 7 PCN et 7 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer sur paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q8P (7PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q8ON (7PCON) existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 2 », 8 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer sur paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q7P (8PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q7ON (6PCON) existant dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 3 », 3 PCON « Automate Ingénus », 3 PCN et 1 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse et 1 PCON « PSM » encastrée en plinthe, alimentées respectivement depuis les départs Q14P (3PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et Q9ON (1PCON PSM), Q14ON, Q15ON et Q16ON (3x1PCON Automate Ingénus) existants et 1 départ à créer (commun avec « 4 ») dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 4 », 2 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage verticale à créer, alimentées respectivement depuis le départ Q16P (2PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et 1 départ à créer (commun avec « 3 ») dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- En « 5 », 3 PCN et 3 PCON « Automate Begénus » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q9P (4PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire » et 3 départ à créer dans le coffret L5.3-ON « Ondulé »
- 1 PCN « robinet électronique » sous le lave-mains depuis le départ Q9P (4PCN) existant dans le coffret L5.3-P « Prioritaire »

PHASE 5.1

Bâtiment B 5^{ème} étage - Coffrets labo L5.0-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Faute de place dans le coffret existant, l'entreprise prévoira la création d'1 coffret « extension » L5.0-P « prioritaire » (de profondeur et conception identiques à celui existant, mais sans plastrons). Ce coffret, qui sera installé lors de la phase 1.6, comprendra :

- . 1 répartiteur repris en aval de l'inter général existant
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCN « réfrigérateur » et « congélateur -20°C » « 1 » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 6 PCN « 2 » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 6 PCN « 4a » 0007
- . 2 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 x 6 PCN « 4b » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCN « 5 » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCN « 7 » 0007
- . 1 bornier départs

* Réseau ON « Ondulé »

- Faute de place dans le coffret existant, l'entreprise prévoira la création d'1 coffret « extension » L5.0-ON « ondulé » (de profondeur et conception identiques à celui existant, mais sans plastrons). Ce coffret, qui sera installé lors de la phase 1.6, comprendra :

- . 1 répartiteur repris en aval de l'inter général existant
- . 2 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 x 1 PCON « PSM » « 2 » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 2 » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCON « centrifugeuse réfrigérée » « 3 » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 4 PCON « 4a » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCON « PSM » « 4b » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 4 PCON « 4b » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 5 » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 3 PCON « 6 » 0007
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 7 » 0007
- . 1 bornier départs

Bâtiment B 5^{ème} étage - Virologie 0007 (ex. 5-B-07)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 5-B-07

Installation de :

- 8 luminaires plafonniers LED carré 4200 lms type PLAF1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B5.1-PE7 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L5.0-NPPC1 existant
- En « 1 », 2 PCN et 2 PCON pour 2 « étuve CO2 » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q1P (2PCN) existant dans le coffret L5.0-P « Prioritaire » et le départ Q1ON (2PCON) existant dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- En « 1 », 2 PCN et 2 PCON « réfrigérateur » et « congélateur -20°C » encastrées en plinthe sous paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- En « 2 », 2 PCON « PSM » encastrées en plinthe alimentées depuis 2 départs à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- En « 2 », 6 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- En « 3 », 1 PCON « centrifugeuse réfrigérée » encastrée en plinthe alimentée depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- En « 4a », 6 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- En « 4b », 1 PCON « PSM » et 12 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 2 départs à créer dans le coffret L5.0-P « Prioritaire » et 2 départs à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- En « 5 », 2 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- En « 6 », 4 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, depuis le départ Q2P (4PCN) existant dans le coffret L5.0-P « Prioritaire » et le départ Q2ON (3PCON) existant et 1 départ à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »
- En « 7 », 2 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage verticale à créer, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L5.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L5.0-ON « Ondulé »

6300 BÂTIMENTS A et B NIVEAU 3^{ème} ETAGE - Aménagement Cytogénétique (SP10)

L'implantation sera réalisée conformément aux plans projet électricité 7/LABO/17040-01-05 et 7/LABO/17040-01-06

Les travaux seront réalisés en une seule phase.

Bâtiment B 3^{ème} étage - Châssis B3.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

Bâtiment B 3^{ème} étage - Châssis B3.2-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général existant, création du départ suivant équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. 4x32A Alim. coffret Labo L3.7-P
- . 1 bornier départs

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants, équipés chacun d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. 4x32A Alim. coffret Labo L3.7-ON
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si Alim. régulation coffret CVC 3^e étage
- . 1 bornier départs

Bâtiment B 3^{ème} étage - Circulations 0050, 0051, 0052 et 0053 (ex. circulations 3-B-c1, c2, c3 et c4)

Les faux-plafonds de l'ensemble des circulations du 3^{ème} étage du bâtiment B seront remplacés. Les lames de plafonds existants seront déposées avant le début de travaux de l'étage et le nouveau faux-plafond en dalles 600x600 sera posé une fois les travaux dans les pièces terminés.

Dans cette optique, l'entreprise prévoira la réalisation des prestations suivantes :

*** En début de travaux :**

- Dépose de l'ensemble des luminaires existants et mise en place en remplacement d'un éclairage provisoire au moyen de guirlandes lumineuses de chantier sur tout le linéaire des circulations
- Maintien de l'éclairage de sécurité existant pendant toute la durée des travaux

*** En fin de travaux :**

- Dépose de l'éclairage provisoire et installation de 62 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 en lieu et place des spots existants déposés ci-avant
- Remplacement des blocs de secours existants par 21 BAES LED 45lms SATI

Bâtiment B 3^{eme} étage - Circulation 0052 (ex. 3-B-c3)

Au droit de l'armoire électrique CVC existante dans la circulation, installation de :

- 1 alimentation ondulée « régulation coffret CVC 5eme étage » en câble 3G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B3.2-ON ondulé existant

Bâtiment B 3^{eme} étage - Secrétariat 0006 (ex. 3-B-06)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant
- Dépose des 2 postes de travail BP1 existants côté 0007

Installation de :

- 1 PCON à gauche en rentrant sur la goulotte d'appareillage 2 compartiments existante reprise sur le circuit B3.1-ONPC3 existant
- 2 PCN alimentées depuis le départ Q35P existant disponible dans le châssis B3.1-P « Prioritaire »

Bâtiment B 3^{eme} étage - Bureau 0007 (ex. 3-B-07)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant
- Installation de 3 PCN et 1 PCON sur la goulotte d'appareillage 2 compartiments existante repris respectivement sur les circuits B3.1-Q102P et B3.1-ONPC4 existants dans la pièce
- Déplacement et remplacement de 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) existant sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer repris respectivement sur les circuits B3.1-PPC4 et B3.1-ONPC4 existants

Bâtiment B 3^{eme} étage - Coffrets labo L3.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON 0034
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCON 0034
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 3^{eme} étage - Coffrets labo L3.1'-P « Prioritaire » existant

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

Bâtiment B 3^{eme} étage - Pièce 0034 (ex. 3-B-34)

Installation de :

- Côté châssis vitré vers l'entrée, 1 PCN et 2 PCON sur la goulotte d'appareillage verticale existante alimentées respectivement depuis le circuit L3.1'P-Q8 existant sur la goulotte et 1 départ à créer dans le coffret L3.1-ON « Ondulé »
- Côté 0035a, 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer dans la continuité de celle existante à hauteur de paillasse depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.1-ON « Ondulé »
- Côté 0010, 1 PCON sur la goulotte d'appareillage existante à hauteur de paillasse depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B 3^{eme} étage - Coffrets labo L3.2-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 PCN « 1 » « 3 congélateurs -20°C » 0048
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCN « 2 » « congélateur -20°C » et « réfrigérateur » 0048
. 1 bornier départs	

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 PCON « 1 » « 3 congélateurs -20°C » 0048
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCON « 2 » « congélateur -20°C » et « réfrigérateur » 0048
. 1 bornier départs	

Bâtiment B 3^{eme} étage - Pré PCR 0048 (ex. 3-B-47 et 3-B-48)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante hormis 1 PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B3.1-PE7 existant
- En « 1 », 3 PCN et 3 PCON pour « 3 congélateurs » et 5 PCN et 3 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q1P (5PCN) existant et 1 départ à créer dans le coffret L3.2-P « Prioritaire » et le départ Q1ON (3PCON) existant et 1 départ à créer dans le coffret L3.2-ON « Ondulé »
- En « 2 », 2 PCN et 2 PCON « réfrigérateur » et « congélateur » et 6 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q2P (6PCN) existant et 1 départ à créer dans le coffret L3.2-P « Prioritaire » et le départ Q2ON (4PCON) existant et 1 départ à créer dans le coffret L3.2-ON « Ondulé »

Bâtiment B 3^{eme} étage - Coffrets labo L3.3-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCN « congélateurs -20°C » 0044
 - . 1 bornier départs

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « congélateurs -20°C » 0044
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 3^{eme} étage - Sas 0044 (ex. 3-B-44)

Installation de :

- 2 PCN et 2 PCON pour « 2 congélateurs -20°C » sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.3-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L3.3-ON « Ondulé »

Bâtiment B 3^{eme} étage - Pré PCR NGS 0049 (ex. 3-B-49)

Installation de :

- 2 PCON pour « 2 congélateurs -20°C » sur la goulotte d'appareillage 2 compartiments existante reprises sur le circuit L3.3-ONPC2 existant sur la paillasse à proximité

Bâtiment B 3^{eme} étage - Bureau 0037 (ex. 3-B-37 et 3-B-37B)

Suite aux modifications de cloisonnement (dépose de la cloison de séparation), d'accès (condamnation de 2 portes) et d'agencement :

- Dépose des installations éclairage et éclairage de sécurité existantes
- Déplacement de 4 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) existants (2 repris respectivement sur les circuits B3.2-PPC1 et B3.2-ONPC1 et 2 sur les circuits B3.2-Q34P et B3.2-ON-Q24ON existants) sur 3 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer
- Intégration et remplacement d'1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) existant sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer

Installation de :

- 5 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 1 inter SA repris sur le circuit B3.2-PE7 existant
- 3 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) et 1 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments alimentés respectivement depuis les départs Q41P existant disponible dans le châssis B3.2-P « Prioritaire » et Q31ON existant disponible dans le châssis B3.2-ON « Ondulé »
- 1 PCON « vidéoprojecteur » au plafond depuis le départ Q23ON existant disponible dans le châssis B3.2-ON « Ondulé »

Bâtiment B 3^{eme} étage - Bureau 0038 (ex. 3-B-38)

- Dépose des 4 luminaires existants et installation en remplacement de 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par les BP existants
- Installation de 6 PCN sur la goulotte d'appareillage 2 compartiments existante depuis le départ Q33P existant disponible dans le châssis B3.2-P « Prioritaire »

Bâtiment B 3^{eme} étage - Rangement et congélateurs 0004 (ex. 3-B-04)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 3-B-04 hormis 1 PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dé} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage B3.2-PE3 existant
- 3 PCN et 3 PCON pour « 3 congélateurs -20°C » à hauteur de paillasse reprises respectivement sur les circuits B3.2-PPC22 et B3.2-ONPC7 existants qui desservaient déjà la pièce

Bâtiment B 3^{eme} étage - Coffrets labo L3.6-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCN « 2 » « centrifugeuse sur pied » 0023
 - . 1 bornier départs

* Réseau ON « Ondulé »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 2 » « étuve CO2 » 0021
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 2 » « étuve » 0021
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 2 » 0021
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « 2 » réfrigérateur et congél. -20°C 0021
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 3^{eme} étage - Pièce 0023 (ex. 3-B-23)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante hormis 1 PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B3.2-PE4 existant
- En « 1 », 7 PCON « Hamilton » (automate + PC) et 5 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q8P existant dans le coffret L3.6-P « Prioritaire » et les départs Q4ON (5PCON automate Hamilton) et Q5ON (4PCON) existants dans le coffret L3.6-ON « Ondulé »
- En « 1 », 1 PCN et 1 PCON « réfrigérateur » sous paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q3P (1PCN réfrigérateur) existant dans le coffret L3.6-P « Prioritaire » et le départ Q1ON (1PCON réfrigérateur) existant dans le coffret L3.6-ON « Ondulé »

- En « 2 », 1 PCN et 1 PCON « congélateur », 1 PCN « centrifugeuse sur pied », 1 PCN « bain marie » et 6 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q3P (1PCN congélateur), Q4P (1PCN bain marie) et Q5P (6PCN) existants et 1 départ à créer dans le coffret L3.6-P « Prioritaire » et les départs Q1ON (1PCON congélateur) et Q3ON (6PCON) existants dans le coffret L3.6-ON « Ondulé »

Bâtiment B 3^{ème} étage - Culture prénatal 0022 (ex. 3-B-22)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante hormis 1 PCN « Service » existante qui sera conservée pour 0022b

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B3.2-PE4 existant
- En « 1 », 1 PCON « PSM » et 3 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q6P existant dans le coffret L3.6-P « Prioritaire » et les départs Q6ON (1PCON PSM) et Q7ON (4PCON) existants dans le coffret L3.6-ON « Ondulé »
- En « 1 », 1 PCN étanche et 2 PCN et 2 PCON « réfrigérateur » et « congélateur » sous paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q7P (3PCN) existant dans le coffret L3.6-P « Prioritaire » et le départ Q8ON (2PCON) existant dans le coffret L3.6-ON « Ondulé »
- En « 2 », 3 x 2 PCON « étuve CO2 » et 2 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q9P (2PCN) existant dans le coffret L3.6-P « Prioritaire » et les départs Q9ON (2PCON étuve CO2), Q10ON (2PCON étuve CO2), Q11ON (2PCON étuve CO2) et Q12ON (5PCON) existants dans le coffret L3.6-ON « Ondulé »

Bâtiment B 6^{ème} étage - Sas 0022b (ex. 3-B-22)

(Dépose déjà prévue dans pièce 0022 ci-avant)

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dé} par 2 inters VV repris sur le circuit éclairage B3.2-PE4 existant
- 1 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce

Bâtiment B 3^{ème} étage - Culture ONH / Culture POST 0021 (ex. 3-B-21)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 0021

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B3.2-PE4 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L3.6-NP-Q1 existant
- En « 1 », 1 PCON « PSM », 2 PCON « étuve » et 2 PCN et 3 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q10P existant dans le coffret L3.6-P « Prioritaire » et les départs Q13ON (1PCON PSM), Q14ON (2PCON étuve) et Q15ON (3PCON) existants dans le coffret L3.6-ON « Ondulé »
- En « 1 », 2 PCN étanches sous paillasse et 1 PCON « PSM » à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q10P existant dans le coffret L3.6-P « Prioritaire » et le départ Q16ON (1PCON PSM) existant dans le coffret L3.6-ON « Ondulé »
- En « 2 », 2 PCON « étuve CO2 », 2 PCON « étuve », 1 PCN « bain-marie » et 6 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q11P (1PCN bain-marie) et Q12P (6PCN) existants dans le coffret L3.6-P « Prioritaire » et 3 départs à créer dans le coffret L3.6-ON « Ondulé »

- En « 2 », 2 PCN et 2 PCON « réfrigérateur » et « congélateur » sous paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q13P existant dans le coffret L3.6-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L3.6-ON « Ondulé »
- 1 PCN alimentée depuis le départ Q10P existant dans le coffret L3.6-P « Prioritaire »

Bâtiment B 3^{ème} étage - Coffrets labo L3.7-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » à créer

Faute de place dans les coffrets labo L3.6-P, NP et ON existants pour desservir les pièces 0014-15-16, 0018, 0019 et 0020, l'entreprise prévoira la création (sur le principe des coffrets labo existants, mais sans plastrons) de 2 coffrets labo L3.7-P et NP regroupant les réseaux « Prioritaire » et « Non Prioritaire » et L3.7-ON pour le réseau « Ondulé ». Ces coffrets comprendront :

*** Coffret L3.7-P et NP regroupant :**

- Réseau P « Prioritaire »

- | | |
|---|--|
| . 1 inter général 4x40A | |
| . 1 répartiteur 4x40A | |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 4 PCN 0014-15-16 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 BP1 « 1 » et 3 PCN « 2 » et 1 PCN « robinet » 0018 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 8 PCN « 3 » 0018 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 8 PCN « 3 » 0018 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 8 PCN « 4 » 0018 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 6 PCN « 1 » 0019 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCN « 1 » bain-marie 0019 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCN « 1 » bain-marie 0019 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 2 PCN « 2 » 0019 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 3 PCN « 3 » 0019 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 5 PCN « 4 » 0020 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCN « 4 » bain-marie 0020 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCN « 4 » bain-marie 0020 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 7 PCN « 5 » 0020 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCN « 6 » 0020 |
| . 1 bornier départs | |

Le réseau « Prioritaire » de ce coffret sera alimenté par un câble 5G10² depuis 1 départ à créer dans le châssis B3.2-P « Prioritaire ».

- Réseau NP « Non Prioritaire »

- | | |
|---|--------------------------------------|
| . 1 inter général 2x40A | |
| . 1 répartiteur 2x40A | |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 3 PCN « service » 0005 - 0018 – 0019 |
| . 1 bornier départs | |

Le réseau « Non Prioritaire » de ce coffret sera alimenté par un câble 3G10² à passer depuis le départ Q3NP (disj. 2x40A) existant dans le châssis B3.2-NP « Non Prioritaire » alimentant le coffret L3.6-NP.

* Coffret L3.7-ON « Ondulé »

- | | |
|---|----------------------------------|
| . 1 inter général 4x40A | |
| . 1 répartiteur 4x40A | |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 8 PCON 0014-15-16 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 6 PCON 0014-15-16 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 BP1 « 1 » et 2 PCON « 2 » 0018 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 8 PCON « 3 » 0018 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 8 PCON « 3 » 0018 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 9 PCON « 4 » 0018 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 4 PCON « 1 » 0019 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 4 PCON « 2 » 0019 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCON « 3 » sorbonne 0019 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCON « 3 » sorbonne 0019 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCON « 3 » 0019 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 4 PCON « 4 » 0020 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCON « 4 » sorbonne 0020 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 8 PCON « 5 » 0020 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCON « 6 » 0020 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 3 PCON « 6 » thermotron 0020 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 3 PCON « 6 » thermotron 0020 |
| . 1 bornier départs | |

Ce coffret sera alimenté par un câble 5G10² depuis 1 départ à créer dans le châssis B3.2-ON « Ondulé ».

Bâtiment B 3^{ème} étage - Pièce TK 0019 et pièce FISH 0020 (ex. 3-B-19 et 3-B-20)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 0020 et 0019

Installation de :

- 6 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B3.2-PE3 existant
- 1 PCN « Service » depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-NP « Non Prioritaire »
- En « 1 », 2 x 1 PCN « bain-marie » et 6 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 3 départs à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »
- En « 2 », 2 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »
- En « 3 », 2 x 1 PCON « sorbonne » et 3 PCN et 1 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire » et 3 départs à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »
- En « 4 », 2 x 1 PCN « bain-marie », 5 PCN et 3 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 3 départs à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »
- En « 4 », 1 PCON « sorbonne » et 1 PCON à hauteur de paillasse, alimentées depuis 2 départs à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »
- En « 5 », 7 PCN et 8 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »
- En « 6 », 2 x 3 « PCON « thermotron » et 1 PCN et 1 PCON « réfrigérateur » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire » et 3 départs à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »

Bâtiment B 3^{ème} étage - Pièce analyse 0018 (ex. 3-B-17 et 3-B-18)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 3-B-17 et 3-B-18

Installation de :

- 6 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 3 boutons tournants rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B3.2-PE3 existant
- 2 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce
- 1 PCN « Service » depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-NP « Non Prioritaire »
- 1 PCN « robinet électronique » sous le lave-mains depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire »
- En « 1 » et « 2 », 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe et 3 PCN et 2 PCON, alimentés respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »
- En « 3 », 16 PCN et 16 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer sous les plans de travail, alimentées respectivement depuis 2 départs à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire » et 2 départs à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »
- En « 4 », 8 PCN et 8 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer sous le plan de travail, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »

Bâtiment B 3^{ème} étage - Pièce noire 0014 (ex. 3-B-05, 3-B-14, 3-B-15 et 3-B-16)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 3-B-05, 3-B-14, 3-B-15 et 3-B-16

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B3.2-PE3 existant
- 1 PCN « Service » depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-NP « Non Prioritaire »
- 4 PCN et 14 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L3.7-P « Prioritaire » et 2 départs à créer dans le coffret L3.7-ON « Ondulé »

Bâtiment A 3^{ème} étage - Châssis A3.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant, création du départ suivant équipé d'un contact « signal défaut SD », à câbler suivant le même principe que ceux existants pour report sur GTC :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si (1 BP1 + 2 PCN) 0001 + 5 PCN 0004
 - . 1 bornier départs

Bâtiment A 3^{ème} étage - Bureau 0001 (ex. 3-A-01)

- Déplacement de 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) et 1 PCN existants sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer
- Installation de 2 PCN sur la goulotte d'appareillage créée ci-avant et 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) alimentés respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis A3.1-P « Prioritaire » et le circuit A3.1-ONPC3 existant dans la pièce

Bâtiment A 3^{eme} étage - Bureau 0004 (ex. 3-A-04)

- Installation de 5 PCN sur les goulottes d'appareillage existantes depuis 1 départ à créer dans le châssis A3.1-P
« Prioritaire »

6400 BÂTIMENTS A et B NIVEAU 4^{ème} ETAGE - Aménagement Bactériologie et hygiène hospitalière (SP06)

L'implantation sera réalisée conformément aux plans projet électricité 7/LABO/17040-01-07 et 7/LABO/17040-01-08.

Les travaux seront réalisés en 4 phases en plus d'une phase préalable transitoire au 6^{ème} étage du bâtiment B suivant plan 7/LABO/17040-01-09.

Bâtiment B 4^{ème} étage - Châssis B4.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général, création du départ suivant, équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. 4x16A diff. 300mA type A Si Alim. coffret CVC 4^e étage
- . 1 bornier départs

*** Réseau NP « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général, création des départs suivants, équipés chacun d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. 4x16A c^{be} D diff. 300mA type A Si Alim. chambre froide 0028
- . 1 disj. 4x16A c^{be} D diff. 300mA type A Si Alim. chambre froide 0026
- . 1 bornier départs

*** Réseau ON « Ondulé »**

Pour faire face à l'augmentation de puissance des équipements desservis depuis les différents coffrets labo ci-après dont les alimentations sont issues du châssis B4.1-ON, l'entreprise prévoira la réalisation des travaux suivants :

- Dans le TGBT-B-ON « ondulé » situé au sous-sol du bâtiment B Laboratoires, reprise du réglage du tiroir départ 2-44 existant desservant le châssis B4.1-ON « Ondulé » comme suit :

- . Thermique : 100A au lieu de 63A actuellement
- . Magnétique : 1000A au lieu de 630A actuellement

- Depuis le TGBT-B-ON « ondulé », passage et raccordement d'une liaison d'alimentation en câble 5G35² jusqu'au châssis B4.1-ON en remplacement du câble d'alimentation existant à déposer

- Dans le châssis B4.1-ON, remplacement de l'inter général existant par un inter général 4x100A y compris remplacement du câblage vers le répartiteur 4x100A existant conservé situé en aval

- Depuis le répartiteur général ci-dessus, en plus du remplacement du départ desservant le coffrets labo L4.3-ON prévus ci-après, création du départ suivant, équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si Alim. régulation coffret CVC 4^e étage
- . 1 bornier départs

Bâtiment B 4^{ème} étage - Circulations 00c1, 00c2, 00c3 et 00c4 (ex. circulations 4-B-c1, c2, c3 et c4)

Les faux-plafonds de l'ensemble des circulations du 4^{ème} étage du bâtiment B seront remplacés. Les lames de plafonds existants seront déposées avant le début de travaux de l'étage et le nouveau faux-plafond en dalles 600x600 sera posé une fois les travaux dans les pièces terminés.

Dans cette optique, l'entreprise prévoira la réalisation des prestations suivantes :

* En début de travaux :

- Dépose de l'ensemble des luminaires existants et mise en place en remplacement d'un éclairage provisoire au moyen de guirlandes lumineuses de chantier sur tout le linéaire des circulations
- Maintien de l'éclairage de sécurité existant pendant toute la durée des travaux

* En fin de travaux :

- Dépose de l'éclairage provisoire et installation de 62 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 en lieu et place des spots existants déposés ci-avant
- Remplacement des blocs de secours existants par 21 BAES LED 45lms SATI

Bâtiment B 4^{ème} étage - Circulation 00c4 (ex. 4-B-c4)

Au droit de l'armoire électrique CVC prévue au lot CVC, créée dans le cadre de l'opération, installation de :

- 1 alimentation normal Prioritaire « coffret CVC 4eme étage » en câble 5G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B4.1-P « Prioritaire » existant
- 1 alimentation ondulée « régulation coffret CVC 4eme étage » en câble 3G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B4.1-ON « Ondulé » existant

PHASE PREALABLE TRANSITOIRE

Bâtiment B 6^{ème} étage - Coffrets labo L6.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCN « congélateurs -20°C » 0012
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCN « congélateurs -20°C » 0012
 - . 1 bornier départs

* Réseau ON « Ondulé »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « congélateurs -20°C » 0012
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « congélateurs -20°C » 0012
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 6^{ème} étage - Travaux provisoires en 0012, 0011 et 0011b (ex. 6-B12, 6-B11a et 6-B-11b)

* Stockage 0012 :

Installation de :

- 2 PCN et 2 PCON « 2 congélateurs -20°C » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »

* Pièce alimentaire pesée 0011 :

Installation de :

- 8 PCN et 3 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L6.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L6.1-ON « Ondulé »

* Pièce Champignons + développement 0011b :

Installation de :

- 5 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les circuits L6.1-PPC12 et L6.1-ONPC12 existants dans la pièce
- 2 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les circuits L6.1-PPC13 et L6.1-ONPC13 existants dans la pièce

PHASE 1.1

Bâtiment B 4^{ème} étage - Coffrets labo L4.5-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Faute de place dans le coffret existant, l'entreprise prévoira la création d'1 coffret « extension » L4.5-P « prioritaire » (de largeur, profondeur et conception identiques à celui existant, mais sans plastrons). Ce coffret, qui intégrera également les départs à créer pour les travaux de la phase 5, comprendra :

- | | |
|--|--|
| . 1 répartiteur général repris en aval de l'inter général existant | |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCN « plaques chauffantes » 0015 |
| . 2 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 2 x 1 PCN « étuve » « 1 » 0014 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 2 PCN « réfrigérateur » et « congélateur » « 1 » 0014b |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 4 PCN « 2 » 0014b |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 5 PCN « 2 » 0008 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 3 PCN « 2 » 0008 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 8 PCN « 1 » 0040 |
| . 2 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 2 x 1 PCN « bain-marie » « 2 » 0040 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 6 PCN « 2 » 0040 |
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 1 PCN « robinet » + 6 PCN « 2 » 0040 |
| . 3 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 3 x 1 PCN « étuve » « 3 » 0040 |
| . 1 bornier départs | |

Bâtiment B 4^{ème} étage - Laverie déconta 0016 (ex. 4-B-16)

Installation de :

- 1 luminaire plafonnier LED carré 4700 lms type PLAF2 c^{dé} par les 2 inters VV existants en remplacement du luminaire existant suite au changement de faux-plafond
- 1 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce
- 3 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les circuits L4.5-PPC2 et L4.5-ONPC2 existants desservant la paillasse existante déposée (déconnection à réaliser par l'entreprise)

Bâtiment B 4^{ème} étage - Laverie propre 0015 (ex. 4-B-15)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-15 hormis existante hormis 1 PCN « Service » existante qui sera conservée pour le sas 0015b

Installation de :

- 1 luminaire plafonnier LED carré 4700 lms type PLAF2 c^{dé} par 1 inter SA repris sur le circuit B4.1-PE12 existant
- 1 PCN « plaques chauffantes » et 4 PCN et 3 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.5-P « Prioritaire » et les circuits L4.5-PPC3 et L4.5-ONPC3 existants qui alimentaient la pièce

Bâtiment B 4^{ème} étage - Sas 0015b (ex. 4-B-15)

Installation de :

- 1 luminaire plafonnier LED carré 4700 lms type PLAF2 c^{dé} par 2 inters VV repris sur le circuit B4.1-PE12 existant
- 1 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce

Bâtiment B 4^{ème} étage - Laverie 0014 (ex. 4-B-14)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-14 hormis l'alimentation de la sorbonne existante (3PCN) qui sera conservée et l'alimentation lave-vaisselle existante qui sera réutilisée

Installation de :

- 2 luminaires plafonnier LED carré 4700 lms type PLAF2 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE12 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L4.5-NPPC1 existant
- En « 1 », 2 PCN et 2 PCON pour 2 « étuves » et 2 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q4P (2PCN) existant et 2 départs à créer dans le coffret L4.5-P « Prioritaire » et le départ Q4ON (2PCON) existant dans le coffret L4.5-ON « Ondulé »
- En « 2 », 4 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées depuis le départ Q5P (4PCN) existant dans le coffret L4.5-P « Prioritaire »
- En « 2 », 1 PCN « lave-vaisselle » encastrée sous paillasse depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.5-P « Prioritaire »

Bâtiment B 4^{ème} étage - Mix ADN 0014b (ex. 4-B-14)

Installation de :

- 2 luminaires plafonnier LED carré 4700 lms type PLAF2 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE12 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L4.5-NPPC1 existant
- En « 1 », 2 PCN et 2 PCON pour 1 « réfrigérateur » et 1 « congélateur » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.5-P « Prioritaire » et le départ Q5ON (2PCON) existant dans le coffret L4.5-ON « Ondulé »
- En « 2 », 4 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.5-P « Prioritaire »

Bâtiment B 4^{ème} étage - Coffrets labo L4.3-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Depuis le répartiteur général existant ou 1 répartiteur à créer si réserve insuffisante, création des départs suivants (y compris ceux pour les travaux de la phase 4) :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	6 PCN « 5 » 0007
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	5 PCN « 6 » 0007
. 2 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 x 5 PCN « 7 » 0007
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCN « étuve » « 4 » 0029
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCN « étuve » « 7a » 0029
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 PCN « 7b » et « 7c » 0029
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCN « étuves provisoires » 00c1
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCN « étuves provisoires » 00c1
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCN « étuve provisoire » 00c1
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 alim. porte automatique 0007/0029
. 1 bornier départs	

*** Réseau ON « Ondulé »**

Du fait de l'augmentation de puissance des équipements desservis depuis ce coffret, l'entreprise prévoira la réalisation des travaux suivants :

- Dans le châssis B4.1-ON « Ondulé », remplacement de la protection amont (disj. 4x32A départ Q6ON) par un disj. 4x50A équipé d'un contact signal défaut SD
- Depuis le châssis B4.1-ON « Ondulé », passage d'une liaison d'alimentation en câble 5G16² en remplacement du câble d'alimentation existant à déposer
- Dans le coffret L4.3-ON, remplacement de l'inter général existant par un inter général 4x63A y compris remplacement des répartiteurs situés en aval par des répartiteurs 4x63A
- Depuis les répartiteurs généraux remplacés ci-dessus, réalimentations des départs existants et création des départs suivants (y compris ceux pour les travaux de la phase 4) :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	9 PCON « automate Cyto UR » « 6 » 0007
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCON « PSM » « 6 » 0007
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	4 PCON « 7 » 0007
. 1 disj. Ph/N 16A c ^{be} D diff. 300mA type A Si	Alim. 16A module « WASP » « 6a » 0029
. 1 disj. Ph/N 32A c ^{be} D diff. 300mA type A Si	Alim. 32A module « Incubateur CO2 » « 6b » 0029
. 1 disj. Ph/N 32A c ^{be} D diff. 300mA type A Si	Alim. 32A module « Incubateur O2 » « 6c » 0029
. 1 bornier départs	

Bâtiment B 4^{ème} étage - Réception prétraitements 0007 (ex. 4-B-32, 4-B-34, 4-B-28 et 4-B-07)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-32, 4-B-34, 4-B-28 et 4-B-07 hormis 3 PCN « Service » existantes qui seront conservées
- Déconnexion des alimentations desservant la paillasse existante dans 4-B-31 adossée à la cloison de séparation avec 4-B-07

Installation de :

- 10 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 4 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE23 existant
- 1 alimentation « porte automatique 0007/0029 » en câble 3G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.3-P « Prioritaire »
- 1 PCON vers l'entrée de la chambre froide pour branchement de la sonde température, alimentée depuis le départ Q4ON (5PCON) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 2 », 1 PCN et 1 PCON pour 1 « réfrigérateur » encastrés à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q4P (1PCN) existant dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et Q4ON (5PCON) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 3 » et « 4 », 11 PCN et 7 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis les départs Q3P (6PCN) et Q2P (5PCN) existants dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et Q3ON (7PCON) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 5 », 12 PCN et 7 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q1P (6PCN) existant et 1 départ à créer dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et le départ Q1ON (7PCON) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 6 », 9 PCON « automate Cyto UR », 1 PCON « PSM » et 5 PCN et 2 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et le départ Q2ON (2PCON) existant et 2 départs à créer dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 7 », 10 PCN et 4 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis 2 départs à créer dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 8 », 1 PCON « PSM » et 8 PCN et 3 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis les départs Q5P (8PCN) existant dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et Q4ON (5PCON) et Q5ON (1PCON PSM) existants dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 9 », 5 PCN et 1 PCON « PSM » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q6P (5PCN) existant dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et Q6ON (1PCON PSM) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{ème} étage - Chambre froide 0028

Installation de :

- 1 alimentation « chambre froide 0028 » en câble 5G2,5² en attente à proximité (emplacement à préciser) depuis 1 départ à créer dans le châssis B4.1-NP « Prioritaire »

Bâtiment A 4^{ème} étage - Châssis A4.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Depuis le répartiteur général existant, création du départ suivant équipé d'un contact « signal défaut SD », à câbler suivant le même principe que ceux existants pour report sur GTC :

- | | |
|--|--------------------------|
| . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si | 3 BP1 (6PCON) 0001 |
| . 1 disj. Ph/N 16A c ^{be} D diff. 300mA type A Si | Alim. baie serveurs 0019 |
| . 1 bornier départs | |

Bâtiment A 4^{eme} étage - Stockage 0010 (ex. 4-A-10)

- Dépose de l'installation éclairage existante
- Installation de 4 luminaires encastrés LED carré 4700 lms type ENC2 c^{dés} par 2 inters SA repris sur le circuit éclairage A4.1-PE5 existant desservant la pièce

Bâtiment A 4^{eme} étage - Bureau 0001 (ex. 4-A-01)

- Suite au remplacement des faux-plafonds, dépose des 2 luminaires existants et installation en remplacement de 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant
- Installation de 3 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer, alimentés respectivement depuis le départ Q24P existant disponible dans le châssis A4.1-P « Prioritaire » et depuis 1 départ à créer dans le châssis A4.1-ON « Ondulé »

Bâtiment A 4^{eme} étage - Salle de réunion 0005 (ex. 4-A-05)

- Suite au remplacement des faux-plafonds, dépose de l'installation éclairage existante et installation en remplacement de 5 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage A4.1-PE4 existant
- Installation de 2 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer (hauteur 1,10m) reprises respectivement sur les circuits A4.1-PPC1 et A4.1-ONPC1 existants dans la pièce

PHASE 1.2

Bâtiment B 4^{eme} étage - Coffrets labo L4.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

Bâtiment B 4^{eme} étage - Sas 0011 (ex. 4-B-11)

Installation de :

- 1 luminaire plafonnier LED carré 4200 lms type PLAF1 c^{dé} par l'inter SA existant en remplacement du luminaire existant suite au changement de faux-plafond
- 1 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce
- 1 PCON encastrée (à côté de la PCN existante) alimentée depuis le départ Q4ON (6PCON) existant dans le coffret L4.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{eme} étage - Biomol 0012 (ex. 4-B-12)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-12 hormis 1 PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 2 luminaires plafonniers LED carré 4200 lms type PLAF1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE12 existant
- 1 PCN « robinet électronique » sous la paillasse depuis le départ Q3P (4PCN) existant dans le coffret L4.1-P « Prioritaire »
- En « 1 », 2 PCON pour 2 « centrifugeuses » et 3 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q3P (4PCN) existant dans le coffret L4.1-P « Prioritaire » et Q3ON (6PCON) et Q7ON (2PCON) existants dans le coffret L4.1-ON « Ondulé »
- En « 2 », 8 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q4P (8PCN) existant dans le coffret L4.1-P « Prioritaire » et Q4ON (6PCON) existant dans le coffret L4.1-ON « Ondulé »

PHASE 2

Bâtiment B 4^{ème} étage - Coffrets labo L4.4-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Faute de place dans le coffret existant, l'entreprise prévoira la création d'1 coffret « extension » L4.4P « prioritaire » (de largeur, profondeur et conception identiques à celui existant, mais sans plastrons), qui comprendra :
 - . 1 répartiteur général repris en aval de l'inter général existant
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCN « étuve » « 3 » 0001
 - . 1 bornier départs

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Faute de place dans le coffret existant, l'entreprise prévoira la création d'1 coffret « extension » L4.4ON « prioritaire » (de largeur, profondeur et conception identiques à celui existant, mais sans plastrons), qui comprendra :
 - . 1 répartiteur général repris en aval de l'inter général existant
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « Bactec » « 1 » 0001
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « Bactec » « 2 » 0001
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « Bactec » « 2 » 0001
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « Bactec » « 3 » 0001
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « Bactec » « 3 » 0001
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « Bactec » « 3 » 0001
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON « Bactec » « 3 » 0001
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCON « étuve » « 3 » 0001
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON caméra 0002/0003
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 4^{ème} étage - Hémoculture 0003 (ex. 4-B-01 à 4-B-04)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-01 à 4-B-04 hormis 1 PCN « Service » existante qui sera conservée pour 0001

Installation de :

- 5 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE9 existant
- 1 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L4.4-NPPC1 existant
- En « 1 », 8 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q2P (8PCN) existant dans le coffret L4.4-P « Prioritaire » et Q1ON (7PCON) existant dans le coffret L4.4-ON « Ondulé »
- En « 2 », 1 PCON « PSM » et 2 PCN et 1 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q3P (2PCN) existant dans le coffret L4.4-P « Prioritaire » et Q1ON (7PCON) et Q2ON (1PCON PSM) existants dans le coffret L4.4-ON « Ondulé »
- En « 3 », 5 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q4P (5PCN) existant dans le coffret L4.4-P « Prioritaire » et Q3ON (5PCON) existant dans le coffret L4.4-ON « Ondulé »
- En « 4 », 3 PCN et 1 PCON « PSM » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q5P (4PCN) existant dans le coffret L4.4-P « Prioritaire » et Q4ON (1PCON PSM) existant dans le coffret L4.4-ON « Ondulé »
- En « 4 », 1 PCN et 1 PCON « réfrigérateur » encastrées sous paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q5P (4PCN) existant dans le coffret L4.4-P « Prioritaire » et le départ Q5ON (4PCON) existant dans le coffret L4.4-ON « Ondulé »
- En « 4 », 3 PCN « sorbonne » alimentées depuis le départ Q8P (3PCN sorbonne) existant dans le coffret L4.4-P « Prioritaire »
- En « 5 », 3 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe et 1 PCN et 1 PCON « réfrigérateur » encastrée en plinthe, alimentées respectivement depuis les départs Q7P (4PCN) existant dans le coffret L4.4-P « Prioritaire » et Q5ON (4PCON) existant dans le coffret L4.4-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{eme} étage - Pièce noire 0002

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dé} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE9 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L4.4-NPPC1 existant
- 2 PCON « caméra » (en plafond) et « écran caméra » (ht :1,80m dans 0003) depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.4-ON « Prioritaire »
- 12 PCN et 2 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis les départs Q1P (6PCN) et Q6P (6PCN) existants dans le coffret L4.4-P « Prioritaire » et Q1ON (7PCON) existant dans le coffret L4.4-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{eme} étage - Hémoculture 0001 (ex. 4-B-01)

Installation de :

- 6 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 3 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE9 existant
- En « 1 », 2 PCON pour 1 « Bactec » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.4-ON « Ondulé »
- En « 2 », 2 x 2 PCON pour 2 « Bactec » et 7 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis le départ Q9P (7PCN) existant dans le coffret L4.4-P « Prioritaire » et le départ Q6ON (6PCON) existant et 2 départs à créer dans le coffret L4.4-ON « Ondulé »
- En « 3 », 4 x 2 PCON pour 4 « Bactec » et 1 PCN et 1 PCON pour 1 « étuve » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.4-P « Prioritaire » et 5 départs à créer dans le coffret L4.4-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{ème} étage - Circulation 00c1 - Travaux provisoires (ex. 4-B-c1)

- En provisoire, avant le début des travaux de la phase 3, installation de 5 PCN pour 5 « étuve » depuis 3 départs à créer dans le coffret L4.3-P « prioritaire » (à prévoir de déposer après la fin de la phase 4)

PHASE 3

Bâtiment B 4^{ème} étage - Coffrets labo L4.0-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant ou 1 répartiteur à créer si réserve insuffisante, création des départs suivants :

. 2 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCN « étuve CO2 » « 2 » 0005
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCN « étuve » « 2 » 0005
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	5 PCN « 1 » 0006
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	6 PCN « 2 » 0006
. 1 bornier départs	

* Réseau ON « Ondulé »

- Depuis le répartiteur général existant ou 1 répartiteur à créer si réserve insuffisante, création des départs suivants :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 PCON « étuve CO2 » et « étuve » « 2 » 0005
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCON « étuve » « 4 » 0005
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCON « 7 » 0005
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 PCON « 1 » 0006
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCON « 2 » 0006
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCON « PSM » « 2 » 0006
. 1 bornier départs	

Bâtiment B 4^{ème} étage - Antibiogramme validation bio 0005 (ex. 4-B-05 et 4-B-06)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-05 et 4-B-06 hormis 1 PCN « Service » existante dans 4-B-05 qui sera conservée pour 0005

Installation de :

- 11 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 3 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE8 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L4.0-NPPC1 existant
- En « 1 », 2 PCN et 2 PCON pour 1 « réfrigérateur » et 1 « congélateur » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q1P (2PCN) existant dans le coffret L4.0-P « Prioritaire » et Q1ON (2PCON) existant dans le coffret L4.0-ON « Ondulé »
- En « 2 », 3 PCN et 3 PCON pour 2 « étuve CO2 » et 1 « étuve » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 3 départs à créer dans le coffret L4.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L4.0-ON « Ondulé »
- En « 3 », 7 PCN et 3 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis les départs Q2P (7PCN) existant dans le coffret L4.0-P « Prioritaire » et Q2ON (3PCON) existant dans le coffret L4.0-ON « Ondulé »
- En « 4 », 1 PCON « étuve » et 5 PCN et 3 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q3P (5PCN) existant dans le coffret L4.0-P « Prioritaire » et le départ Q3ON (3PCON) existant et 1 départ à créer dans le coffret L4.0-ON « Ondulé »

- En « 5 », 16 PCN et 9 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q4P (8PCN) et Q5P (8PCN) existants dans le coffret L4.0-P « Prioritaire » et Q4ON (9PCON) existant dans le coffret L4.0-ON « Ondulé »
- En « 6 », 1 PCON « PSM », 3 PCON « Orion » et 5 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q8P (5PCN) existant dans le coffret L4.0-P « Prioritaire » et les départs Q7ON (1PCON PSM), Q8ON (3PCON Orion) et Q9ON (5PCON) existants dans le coffret L4.0-ON « Ondulé »
- En « 7 », 2 PCN et 2 PCON pour 1 « réfrigérateur » et 1 « congélateur » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments verticale, alimentées respectivement depuis le départ Q9P (2PCN) existant dans le coffret L4.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L4.0-ON « Ondulé »
- En « 8 », 16 PCN et 12 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q6P (8PCN) et Q7 (8PCN) existants dans le coffret L4.0-P « Prioritaire » et Q5ON (6PCON) et Q6ON (6PCON) existants dans le coffret L4.0-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{ème} étage - Alimentaire pesée 0006 (ex. 4-B-05)

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE8 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L4.0-NPPC1 existant
- En « 1 », 5 PCN et 3 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L4.0-ON « Ondulé »
- En « 2 », 1 PCON « PSM » et 6 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.0-P « Prioritaire » et 2 départs à créer dans le coffret L4.0-ON « Ondulé »

PHASE 4

Bâtiment B 4^{ème} étage - Pièce automate 0029 (ex. 4-B-29, 4-B-30 et 4-B-31)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-29, 4-B-30 et 4-B-31 hormis 2 PCN « Service » existantes qui seront conservées

Installation de :

- 13 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 4 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE20 existant
- 2 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce
- En « 1 » et « 2 », 4 PCN et 4 PCON pour 2 « étuve CO2 » et 2 « étuve » sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q12P (1PCN étuve CO2), Q13P (1PCN étuve CO2), Q14P (1PCN étuve) et Q15 (1PCN étuve) existants dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et Q15ON (4PCON) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 3 », 1 PCN et 1 PCON « réfrigérateur » encastrées et 1 PCN et 1 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q9P (2PCN) existant dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et Q9ON (2PCON) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 4 », 1 PCN et 1 PCON pour 1 « étuve » et 2 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q7P (2PCN) existant et 1 départ à créer dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et le départ Q7ON (3PCON) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 5 », 5 PCN et 3 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q8P (5PCN) existant dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et le départ Q8ON (3PCON) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »

- En « 6 » pour la chaîne d'ensemencement (descentes des 3 alimentations sur la chaîne depuis les faux-plafonds par 3 « Poteaux Techniques PT » 2 compartiments en aluminium à prévoir au présent lot) :
 - * module « 6a » : 1 alim. « ondulée » 16A module « WASP » en attente sur 1 inter de proximité 2x20A+T y compris mise en place d'un câble souple 3G2,5² (avec 5ml de mou au sol) entre l'inter de proximité et le module WASP, depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
 - * module « 6b » : 1 alim. « ondulée » 32A module « Incubateur CO2 » en attente sur 1 inter de proximité 2x32A+T y compris mise en place d'un câble souple 3G6² (avec 5ml de mou au sol) entre l'inter de proximité et le module Incubateur CO2, depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
 - * module « 6c » : 1 alim. « ondulée » 32A module « Incubateur O2 » en attente sur 1 inter de proximité 2x32A+T y compris mise en place d'un câble souple 3G6² (avec 5ml de mou au sol) entre l'inter de proximité et le module Incubateur O2, depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »
- En « 7a », « 7b » et « 7c », 1 PCN et 1 PCON pour 1 « étuve » et 3 PCN et 3 PCON pour 1 « réfrigérateur » et 2 « congélateur » sur 3 goulottes d'appareillage 2 compartiments verticales à créer, alimentées respectivement depuis 2 départs à créer dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et le départ Q14ON (4PCON) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{ème} étage - Pièce 0030

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE20 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L4.3-NPPC1 existant
- 14 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la pailasse, alimentées respectivement depuis les départs Q10P (7PCN) et Q11P (7PCN) existants dans le coffret L4.3-P « Prioritaire » et Q10ON (6PCON) existant dans le coffret L4.3-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{ème} étage - Coffrets labo L4.2-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant ou 1 répartiteur à créer si réserve insuffisante, création des départs suivants :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCN « étuve » « 5 » 0027
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCN « 5 » 0027
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 PCN « 6a » 0027
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCN « 6b » 0027
. 1 bornier départs	

* Réseau ON « Ondulé »

- Depuis le répartiteur général existant ou 1 répartiteur à créer si réserve insuffisante, création des départs suivants :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 PCON « PSM » « 1 » 0027
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 PCON « 5 » 0027
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 PCON « 6a » 0027
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCON « 6b » 0027
. 1 bornier départs	

Bâtiment B 4^{ème} étage - Pièce de tri 0027 (ex. 4-B-27)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-27 hormis 1 PCN « Service » existante qui sera conservée.

Installation de :

- 13 luminaires plafonniers LED carré 4200 lms type PLAF1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE18 existant
- 1 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce
- 1 PCON vers l'entrée de la chambre froide pour branchement de la sonde température, alimentée depuis le départ Q6ON (7PCON) existant dans le coffret L4.2-ON « Ondulé »
- En « 1 », 1 PCON « PSM » et 7 PCN et 6 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q6P (7PCN) existant dans le coffret L4.2-P « Prioritaire » et le départ Q6ON (7PCON) existant et 1 départ à créer dans le coffret L4.2-ON « Ondulé »
- En « 2 », 18 PCN et 14 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis les départs Q4P (8PCN), Q5P (5PCN) et Q17P (5PCN) existants dans le coffret L4.2-P « Prioritaire » et Q4ON (6PCON) et Q5ON (8PCON) existants dans le coffret L4.2-ON « Ondulé »
- En « 3 », 16 PCN et 10 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis les départs Q2P (8PCN) et Q3P (8PCN) existants dans le coffret L4.2-P « Prioritaire » et Q2ON (5PCON) et Q3ON (5PCON) existants dans le coffret L4.2-ON « Ondulé »
- En « 4 », 7 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q1P (7PCN) existant dans le coffret L4.2-P « Prioritaire » et Q1ON (5PCON) existant dans le coffret L4.2-ON « Ondulé »
- En « 5 », 1 PCN et 1 PCON pour 1 « étuve » et 2 PCN et 2 PCON pour 1 « réfrigérateur » et 1 « congélateur » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis les 2 départs à créer dans le coffret L4.2-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L4.2-ON « Ondulé »
- En « 6a », 3 PCN et 3 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments verticale à créer, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.2-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L4.2-ON « Ondulé »
- En « 6b », 1 PCN et 1 PCON pour 1 « étuve » et 1 PCN et 1 PCON pour 1 « réfrigérateur » sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments verticale à créer, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.2-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L4.2-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{ème} étage - Chambre froide 0026 (ex. 4-B-26)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-26

Installation de :

- 1 alimentation « chambre froide 0026 » en câble 5G2,5² en attente à proximité (emplacement à préciser) depuis 1 départ à créer dans le châssis B4.1-NP « Prioritaire »

Bâtiment A 4^{ème} étage - Circulation 0017

Les faux-plafonds de la circulation seront remplacés. Le faux-plafond sera déposé avant le début de travaux du local serveurs 0019 ci-dessous et le nouveau faux-plafond en dalles 600x600 sera posé une fois les travaux dans la pièce terminée.

Dans cette optique, l'entreprise prévoira la réalisation des prestations suivantes :

*** En début de travaux :**

- Dépose de l'ensemble des luminaires existants et mise en place en remplacement d'un éclairage provisoire au moyen d'une guirlande lumineuse de chantier sur tout le linéaire de la circulation
- Maintien de l'éclairage de sécurité existant pendant toute la durée des travaux

* En fin de travaux :

- Dépose de l'éclairage provisoire et installation de 7 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 en lieu et place des spots existants déposés ci-avant
- Remplacement des blocs de secours existants par 2 BAES LED 45lms SATI

Bâtiment A 4^{eme} étage - Local serveur 0019 (ex. 4-A-c1)

Installation de :

- 1 hublot étanche LED 2950 lms c^{dé} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage A4.1-PE6 existant
- 1 alim. « ondulée » 16A « serveurs » en attente sur 1 inter de proximité 2x20A+T y compris mise en place d'un câble souple 3G2,5² (avec 2ml de mou au sol) entre l'inter de proximité et la baie serveurs, depuis 1 départ à créer dans l'armoire A4.1-ON

PHASE 5

Bâtiment B 4^{eme} étage - Coffrets labo L4.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau ON « Ondulé »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 PCON « PSM » 0009
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 PCON 0009
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B 4^{eme} étage - Champignons + développement 0009 (ex. 4-B-09)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-09 hormis 1 PCN « Service » existante qui sera conservée

Installation de :

- 1 luminaire plafonnier LED carré 4200 lms type PLAF1 dimmable (DALI) c^{dé} par 2 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE10 existant
- 1 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit d'éclairage de la pièce
- 1 PCON « PSM » et 5 PCN et 2 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis le départ Q9P (5PCN) existant dans le coffret L4.1-P « Prioritaire » et 2 départs à créer dans le coffret L4.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{eme} étage - Stérilité 0010 (ex. 4-B-10)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-10

Installation de :

- 2 luminaires plafonniers LED carré 4200 lms type PLAF1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE10 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L4.1-NPPC1 existant
- En « 1 », 8 PCN et 4 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q5P (8PCN) existant dans le coffret L4.1-P « Prioritaire » et Q5ON (5PCON) existant dans le coffret L4.1-ON « Ondulé »
- En « 2 », 1 PCON « PSM » et 5 PCN et 1 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis les départs Q6P (5PCN) existant dans le coffret L4.1-P « Prioritaire » et Q5ON (5PCON) et Q6ON (1PCON PSM) existants dans le coffret L4.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{ème} étage - Alimentaire labo 0008 (ex. 4-B-08)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-08 hormis 1 PCN « Service » existante qui sera conservée pour 0040

Installation de :

- 3 luminaires plafonniers LED carré 4200 lms type PLAF1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE10 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L4.5-NPPC1 existant
- En « 1 », 1 PCON « PSM », 3 PCN et 3 PCON pour 3 « étuve », 2 PCN pour 2 « bain-marie » et 1 PCN et 1 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse et à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis les départs Q6P (1PCN), Q10P (1PCN étuve), Q13P (1PCN étuve), Q14P (1PCN étuve), Q15P (1PCN bain-marie) et Q16P (1PCN bain-marie) existants dans le coffret L4.5-P « Prioritaire » et Q6ON (4PCON) et Q10ON (1PCON PSM) existants dans le coffret L4.5-ON « Ondulé »
- En « 2 », 8 PCN et 6 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse et à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis 2 départs à créer dans le coffret L4.5-P « Prioritaire » et les départs Q11ON (3PCON) et Q12ON (3PCON) existants dans le coffret L4.5-ON « Ondulé »

Bâtiment B 4^{ème} étage - Secteur eau + environnement 0040 (ex. 4-B-40)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 4-B-40

Installation de :

- 8 luminaires plafonniers LED carré 4200 lms type PLAF1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B4.1-PE10 existant
- 1 PCN « robinet électronique » sous le lave-mains depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.5-P « Prioritaire »
- En « 1 », 1 PCON « PSM », 8 PCN et 4 PCON sur 3 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses et à hauteur de paillasse, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L4.5-P « Prioritaire » et les départs Q13ON (4PCON) et Q14ON (1PCON PSM) existants dans le coffret L4.5-ON « Ondulé »
- En « 2 », 2 PCN pour 2 « bain-marie » et 25 PCN et 12 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasses, alimentées respectivement depuis les départs Q7P (7PCN) et Q8P (6PCN) existants et 4 départs à créer dans le coffret L4.5-P « Prioritaire » et les départs Q7ON (6PCON) et Q8ON (6PCON) existants dans le coffret L4.5-ON « Ondulé »
- En « 3 », 3 PCN et 3 PCON pour 3 « étuve » et 7 PCN et 5 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus de la paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q9P (7PCN) existant et 3 départs à créer dans le coffret L4.5-P « Prioritaire » et le départ Q9ON (8PCON) existant dans le coffret L4.5-ON « Ondulé »

6500 **BATIMENTS A et B NIVEAU REZ-DE-CHAUSSEE - Aménagement Hygiène hospitalière / Cpias (SP06)**

L'implantation sera réalisée conformément au plan projet électricité 7/LABO/17040-01-10.

Bâtiment B RdC - Châssis B0.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

*** Réseau P « Prioritaire »**

- Reprise de l'identification des départs Q1P et Q4P existants qui deviennent des généraux Eclairage et PC « Non public »
- Dépose des télérupteurs T1 et T2 existants en aval des départs Q11P et Q21P existants
- En aval du départ Q21P existant, installation de 2 minuteries 16A pour l'alimentation des circuits d'éclairage des circulations 0069 et 0069a sur boutons poussoirs
- Depuis le répartiteur général existant ou à créer si réserve insuffisante, création des départs suivants, équipés chacun d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

. 1 disj. 4x16A diff. 300mA type A Si	Alim. coffret CVC RdC
. 3 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 + 3 + 2 PCN 0001
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 PCN 0001
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 BP1 + 1 PCN 0052
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	8 PCN 0052
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 BP1 0014
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 BP1 0054
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 BP1 + 2 PCN 0055
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 BP1 0003
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 BP1 0003 + 1 BP1 0004
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 PCN 0009
. 1 bornier départs	

*** Réseau ON « Ondulé »**

- Depuis le répartiteur général existant ou à créer si réserve insuffisante, création des départs suivants, équipés chacun d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si Alim. régulation coffret CVC RdC
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 1 BP1 0052
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 3 BP1 0003
- . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 BP1 0003 + 1 BP1 0004
- . 1 bornier départs

Bâtiment A RdC - Châssis A0.1-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Dépose des télérupteurs T6, T7 et T8 existants en aval du départ Q16P existant
- En aval du départ Q16P existant, installation de 1 minuterie 16A pour l'alimentation du circuit d'éclairage de la circulation 0011 sur boutons poussoirs
- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants, équipés chacun d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

. 1 disj. Ph/N 10A diff. 300mA type A Si	Eclairage et BAES 0011
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 BP1 + 1 PCN 0061
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 BP1 + 2 PCN 0062
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 PCN 0062
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 BP1 + 4 PCN 0012
. 1 bornier départs	

* Réseau NP « Non Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant, création du départ suivant, équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	PCN « Service » 0061 - 0062 - 0012
. 1 bornier départs	

* Réseau ON « Ondulé »

- Depuis le répartiteur général existant ou à créer si réserve insuffisante, création des départs suivants, équipés chacun d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le même principe que ceux existants) :

. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	3 BP1 0061
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	2 BP1 0062
. 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si	1 BP1 + 2 PCON 0012
. 1 bornier départs	

Bâtiment A et B Rez-de-chaussée - Circulations 0069, 0067 et 0011

Les faux-plafonds des circulations du rez-de-chaussée des bâtiments A et B des zones concernées par les travaux seront remplacés suivant le plan projet. Les plafonds existants seront déposés avant le début de travaux et le nouveau faux-plafond en dalles 600x600 sera posé une fois les travaux dans les pièces terminés.

Dans cette optique, l'entreprise prévoira la réalisation des prestations suivantes :

* En début de travaux :

- Dépose de l'ensemble des installations éclairage existantes dans ces circulations et mise en place en remplacement d'un éclairage provisoire au moyen de guirlandes lumineuses de chantier sur tout le linéaire des circulations
- Maintien de l'éclairage de sécurité existant pendant toute la durée des travaux

* En fin de travaux :

- Dépose de l'éclairage provisoire et des installations éclairage de sécurité existantes et installation de :

Circulation 0069 (ex. partie de 0-B-c1) :

- 2 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 c^{dés} par 2 détecteurs de mouvement plafonniers encastrés depuis le départ Q11P existant dans l'armoire B0.1-P
- 2 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 c^{dés} par 2 boutons poussoirs lumineux sur minuterie depuis le départ Q21P existant dans l'armoire B0.1-P
- 3 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit sur détecteur de mouvement
- 1 PCN « Service » reprise sur le circuit B0.1-NPPC2 existant

Circulation 0067 (ex. 0-B-c3) :

- 7 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 c^{dés} par 5 détecteurs de mouvement plafonnier encastré depuis le départ Q11P existant dans l'armoire B0.1-P
- 4 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 c^{dés} par 8 boutons poussoirs lumineux sur minuterie depuis le départ Q21P et la minuterie MIN2 existants dans l'armoire B0.1-P
- 5 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit sur détecteur de mouvement

Circulation 0011 (ex. 0-A-01) :

- 5 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 c^{dés} par 4 détecteurs de mouvement plafonnier encastré depuis 1 départ à créer dans l'armoire A0.1-P
- 4 spots encastrés LED 1700 lms type SP1 c^{dés} par 7 boutons poussoirs lumineux sur minuterie depuis le départ Q16P existant dans l'armoire A0.1-P
- 5 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit sur détecteur de mouvement

Bâtiment A RdC - Circulation 0011 (ex. hall d'accueil 0-A-01)

- Dépose de l'ensemble de l'installation électrique existante dans 0-A-01 (hors éclairage et BAES dont les déposes sont prévues ci-avant suivant conditions énoncées)

En plus des nouvelles installations éclairage et éclairage de sécurité prévues ci-avant, installation de :
- 3 PCN « Service » reprises sur le circuit A0.1-NPPC1 existant

Bâtiment A RdC - Circulation 0-A-c1

- Déplacement de l'alimentation électrique de la porte automatique existante suite au déplacement de celle-ci

Bâtiment B RdC - Circulation 0067

Au droit de l'armoire électrique CVC prévue au lot CVC, installation de :

- 1 alimentation normal Prioritaire « coffret CVC RdC » en câble 5G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire »
- 1 alimentation ondulée « régulation coffret CVC RdC » en câble 3G2,5² en attente depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-ON « Ondulé »

PHASE 1

Bâtiments A et B RdC - Dépose phase 1

- Dépose de l'ensemble des installations électriques et appel infirmières existantes dans 0-B-01, 0-B-02, 0-B-c1 (en partie), 0-B-06, 0-B-07, 0-B-51, 0-B-52 et 0-B-53 au droit des pièces concernées par les travaux de la phase 1

Bâtiment B RdC - Coffrets labo L0.0-P « Prioritaire », NP « Non Prioritaire » et ON « Ondulé » existants

- Reprise de l'identification de l'ensemble des départs existants suite aux travaux modificatifs et à la nouvelle numérotation des pièces

* Réseau P « Prioritaire »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 BP1 + 1 PCN 0007
 - . 1 bornier départs

* Réseau ON « Ondulé »

- Depuis le répartiteur général existant, création des départs suivants :
 - . 1 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 BP1 + 2 PCON 0007
 - . 2 disj. Ph/N 16A diff. 30mA type A Si 2 x 1 PCON « bain-marie » 0008
 - . 1 bornier départs

Bâtiment B RdC - Etalonnage pipettes 0007

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B0.1-PE3 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L0.0-NPPC1 existant
- 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON), 1 PCN et 2 PCON sur 3 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer (1 au-dessus de la paillasse et 2 en plinthe) alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le coffret L0.0-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le coffret L0.0-ON « Ondulé »

Bâtiment B RdC - Stockage biomédical 0006

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4700 lms type ENC2 c^{dés} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage B0.1-PE3 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit B0.1-NPPC1 existant

Bâtiment B RdC - Salle de réunion 0001

Installation de :

- 6 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 1 bouton tournant rotatif variateur repris sur le circuit éclairage B0.1-PE2 existant
- 1 applique LED 650 lms au-dessus de l'évier c^{dée} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage B0.1-PE2 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit B0.1-NPPC1 existant
- 8 PCN (dont 7 au-dessus du plan de travail) côté évier depuis 3 départs à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire »
- 3 PCN depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire »
- 3 PCN et 2 PCON sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer, alimentées respectivement depuis les circuits B0.1-PPC2 et B0.1-ONPC1 existants

Bâtiment B RdC - Bureau péri 0052

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage B0.1-PE9 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit B0.1-NPPC1 existant
- 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) et 1 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le châssis B0.1-ON « Ondulé »
- 8 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus du plan de travail, depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire »

Bâtiment A RdC - Bureau médical 0061

Installation de :

- 4 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 2 inters VV depuis le départ Q14P existant disponible dans le châssis A0.1-P « Prioritaire »
- 1 PCN « Service » à l'entrée depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-NP « Non Prioritaire »
- 1 PCN et 3 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le châssis B0.1-ON « Ondulé »

Bâtiment A RdC - Secrétariat CPIAS 0062

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 2 inters VV depuis le départ Q14P existant disponible dans le châssis A0.1-P « Prioritaire »
- 1 PCN « Service » à l'entrée depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-NP « Non Prioritaire »
- 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) et 2 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le châssis B0.1-ON « Ondulé »
- 3 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire »

Bâtiment A RdC - Stockage hygiène 0063

- Installation de 1 hublot étanche LED 2950 lms c^{dé} par 1 inter SA depuis le départ Q14P existant disponible dans le châssis A0.1-P « Prioritaire »

Bâtiment A RdC - Bureau cadre 0012 (Ex. 0-A-p1)

- Réalimentation de l'éclairage existant de la pièce (en plafond et applique) depuis le départ Q14P existant disponible dans le châssis A0.1-P « Prioritaire » en remplacement du circuit A0.1-PE2 existant
- Réalimentation de 1 PCN « Service » existante à l'entrée depuis 1 départ à créer dans le châssis A0.1-NP « Non Prioritaire »
- Réalimentation des 3 PCN et 2 PCON existantes de la pièce respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis A0.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le châssis A0.1-ON « Ondulé » en remplacement des circuits existants, et adjonction de 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe dans la continuité de celle existante

PHASE 2

Bâtiment B RdC - Dépose phase 2

- Dépose de l'ensemble des installations électrique et appel infirmières existantes dans 0-B-c1 (en partie), 0-B-03, 0-B-04, 0-B-05, 0-B-08, 0-B-09, 0-B-10 et 0-B-25 au droit des pièces concernées par les travaux de la phase 2

Bâtiment B RdC - Bureau biomédical 0014 - 0025

Dans 0025 :

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage B0.1-PE5 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit B0.1-NPPC3 existant

Dans 0014 :

- Dépose des installations éclairage de la pièce et d'1 BAES et d'1 PCN « service » existants vers la porte condamnée

Installation de :

- 6 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 2 inters VV repris sur le circuit éclairage B0.1-PE5 existant
- 2 luminaires étanches ET LED 3900 lms au-dessus des établis c^{dés} par 2 inters SA repris sur le circuit éclairage B0.1-PE5 existant
- 1 BAES LED 45lms SATI
- 3 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire » et le circuit B0.1-ONPC5 existant en remplacement de 2 PCN et 2 PCON existantes à déposer

Bâtiment B RdC - Bureau médical 0054

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant en remplacement des luminaires existants à déposer
- 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire » et le circuit B0.1-ONPC6 existant en remplacement des 2 PCON existantes
- Remplacement de 3 PCN existantes à intégrer dans la goulotte créée ci-avant

Bâtiment B RdC - Secrétariat 0055

- Dépose des 2 alimentations L0.0-PPC3 et L0.0-ONPC3 existantes issues des coffrets L0.0

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par l'inter SA existant en remplacement des luminaires existants à déposer
- 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) + 2 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire » et le circuit B0.1-ONPC6 existant

Bâtiment B RdC - Circulation 0069a

Installation de :

- 1 spot encastré LED 1700 lms type SP1 c^{dé} par 1 détecteur de mouvement plafonnier encastré depuis le départ Q11P existant dans l'armoire B0.1-P
- 1 spot encastré LED 1700 lms type SP1 c^{dé} par 2 boutons poussoirs lumineux sur minuterie depuis le départ Q21P existant dans l'armoire B0.1-P
- 1 BAES LED 45lms SATI repris en aval du circuit sur détecteur de mouvement
- 1 PCN « Service » reprise sur le circuit B0.1-NPPC1 existant

Bâtiment B RdC - Bureau métrologie 0008

Installation de :

- 3 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 dimmable (DALI) c^{dés} par 2 boutons tournants rotatifs variateur repris sur le circuit éclairage B0.1-PE3 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit L0.0-NPPC1 existant
- 2 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) et 2 PCN sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis les départs Q1P (2BP1+2PCN) existant dans le coffret L0.0-P « Prioritaire » et Q1ON (2BP1) existant dans le coffret L0.0-ON « Ondulé »
- 2 PCON pour 2 « bain-marie » et 4 PCN et 8 PCON sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer au-dessus des paillasse, alimentées respectivement depuis le départ Q3P (4PCN) existant dans le coffret L0.0-P « Prioritaire » et le départ Q3ON (8PCN) et 2 départs à créer dans le coffret L0.0-ON « Ondulé »

Bâtiment B RdC - bureau infirmières 0003

Installation de :

- 6 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 2 inters SA repris sur le circuit éclairage B0.1-PE2 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit B0.1-NPPC1 existant
- 5 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis 2 départs à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire » et 2 départs à créer dans le châssis B0.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B RdC - bureau chef de service 0004

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage B0.1-PE2 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit B0.1-NPPC1 existant
- 1 poste de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 1 goulotte d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire » et 1 départ à créer dans le châssis B0.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B RdC - bureau médical 0005

Installation de :

- 2 luminaires encastrés LED carré 4200 lms type ENC1 c^{dés} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage B0.1-PE2 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit B0.1-NPPC1 existant
- 3 postes de travail BP1 (3 PCN + 2 PCON) sur 2 goulottes d'appareillage 2 compartiments à créer en plinthe, alimentées respectivement depuis les départs Q41P (3BP1) existant dans le châssis B0.1-P « Prioritaire » et Q12ON (3BP1) existant dans le châssis B0.1-ON « Ondulé »

Bâtiment B RdC - Stockage hygiène 0009

Installation de :

- 1 luminaire encastré LED carré 4700 lms type ENC2 c^{dé} par 1 inter SA repris sur le circuit éclairage B0.1-PE3 existant
- 1 PCN « Service » à l'entrée reprise sur le circuit B0.1-NPPC1 existant
- 2 PCN depuis 1 départ à créer dans le châssis B0.1-P « Prioritaire »

6600 DIVERS

PLATEFORME ZONE D'ACCES CHANTIER

Son implantation sera réalisée conformément au plan de la zone d'accès chantier et les travaux d'électricité conformément au plan projet électricité 7/LABO/17040-01-10.

Au niveau de la plateforme de chantier créée à l'extérieur entre les bâtiments EFS et Laboratoires vers l'entrée du bâtiment :

Monte-charge livraison chantier

- Mise en place d'une alimentation électrique « Monte-charge livraison chantier » en câble U1000RO2V 5G16² sous fourreau diam. 63mm en attente au sol (avec 5m de mou) au droit de l'appareil depuis 1 départ par disj. 4x63A courbe D diff. 30mA à créer dans l'armoire B-1.1-NP « Non Prioritaire » située dans le local TGBT au sous-sol du bâtiment B Laboratoires y compris dépose de cette installation en fin de travaux.

Modifications éclairage extérieur

- Dépose des 14 bornes de sol « éclairage extérieur » existantes le long des bâtiments EFS (6 bornes) et Laboratoires (8 bornes) y compris câblages existants et installation en remplacement de 8 hublots étanches LED 2950 lms montés en applique sur les façades des bâtiments repris respectivement sur les 2 circuits éclairage extérieur AA1-E1 et AA1-E3 existants desservant les bornes déposées. La distribution vers chaque hublot sera réalisée à partir des boîtes de dérivation situées dans les chambres de tirages existantes à proximité des bâtiments en passant par les faux-plafonds du rez-de-chaussée à l'intérieur des bâtiments EFS et Laboratoires.

7000 PSE - BATIMENT B NIVEAUX 3^{eme}, 4^{eme}, 5^{eme} et 6^{eme} ETAGES - Stores intérieurs motorisés circulations**7100 PSE 1 - Alimentations électriques stores intérieurs motorisés côté Est****Bâtiment B 6^{eme} étage - Circulations 0048 et 0049 côté Est**

- Dans 0048, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boîtes de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B6.1-NP « Non Prioritaire »
- Dans 0049, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boîtes de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B6.1-NP « Non Prioritaire »

Bâtiment B 5^{eme} étage - Circulations 0045 et 0046 côté Est

- Dans 0045, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boîtes de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B5.1-NP « Non Prioritaire »
- Dans 0046, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boîtes de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B5.2-NP « Non Prioritaire »

Bâtiment B 4^{eme} étage - Circulations 00c1 et 00c2 côté Est

- Dans 00c1, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boîtes de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B4.1-NP « Non Prioritaire »
- Dans 00c2, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boîtes de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B4.1-NP « Non Prioritaire »

Bâtiment B 3^{eme} étage - Circulations 0050 et 0051 côté Est

- Dans 0050, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boîtes de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B3.1-NP « Non Prioritaire »
- Dans 0051, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boîtes de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B3.2-NP « Non Prioritaire »

7200 PSE 2 - Alimentations électriques stores intérieurs motorisés côté Ouest**Bâtiment B 6^{eme} étage - Circulations 0048 et 0049 côté Ouest**

- Dans 0048, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boîtes de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B6.1-NP « Non Prioritaire »
- Dans 0049, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boîtes de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B6.1-NP « Non Prioritaire »

Bâtiment B 5^{eme} étage - Circulations 0045 et 0048 côté Ouest

- Dans 0045, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boites de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B5.1-NP « Non Prioritaire »
- Dans 0048, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boites de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B5.2-NP « Non Prioritaire »

Bâtiment B 4^{eme} étage - Circulations 00c1 et 00c2 côté Ouest

- Dans 00c1, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boites de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B4.1-NP « Non Prioritaire »
- Dans 00c2, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boites de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B4.1-NP « Non Prioritaire »

Bâtiment B 3^{eme} étage - Circulations 0050 et 0051 côté Ouest

- Dans 0050, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boites de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B3.1-NP « Non Prioritaire »
- Dans 0051, installation de 8 alimentations « stores » en câble 3G1,5² en attente dans 8 boites de dérivations depuis 1 départ par disj. Ph/N 10A diff. 30mA type A Si équipé d'un contact signal défaut SD (à câbler suivant le principe existant) à créer dans le châssis B3.2-NP « Non Prioritaire »